UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)

DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION
(DPSE)

MEMOIRE DE MAITRISE EN PSYCHOLOGIE

Option : Psychologie Clinique

Vécu des violences subies par les femmes travailleuses de sexe sur les sites de prostitution d'Agla et de Jonquet (Cotonou)

SOUTENU PAR :

Pulchérie S. G. ACHADE

CO-DIRECTEUR DE MÉMOIRE
Dr. Michel M. MEHINTO
Docteur en Psychopathologie et Psychologie Clinique

DIRECTEUR DE MÉMOIRE
Dr. Rogatien C. SEGLA
Maître de Conférences des Universités (CAMES)

MEMBRES DU JURY

Président : Dr Rogatien C. SEGLA (M C /CAMES)
Rapporteur : Dr Michel M. MEHINTO
Examinateur : Dr Charles BABADJIDE

Note : 17 / 20

Soutenu le 15 Juin 2017

Année Académique : 2016-2017

SOMMAIRE

SOMMAIRE 2

DEDICACE 3

IN MEMORIUM 4

REMERCIEMENTS 5

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES 6

LISTE DES TABLEAUX 8

LISTE DES GRAPHIQUES 9

RESUME 10

ABSTRACT 10

INTRODUCTION 10

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 14

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE 15

CHAPITRE II : CADRE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE 27

DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 35

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 36

CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 55

CONCLUSION 60

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 62

REFERENCES WEBOGRAPHIQUES 65

ANNEXES 66

TABLE DES MATIERES 75

DEDICACE

Je dédie ce travail à mon Père Sègbè Julien ACHADE et à ma Mère Afia Odile AHODEHOU GANDJI

IN-MEMORIUM

A ma sœur défunte Bertille ACHADE qui, de son vivant m'encourageait à foncer et à aller de l'avant. Que le tout puissant t'accueille dans son royaume. Amen.

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos vifs et sincères remerciements au Docteur Rogatien C. SEGLA, Chef Département de Psychologie et des Sciences de l'Education (DPSE), sous la direction de qui, ce travail a été réalisé et au Docteur Michel MEHINTO, qui n'a ménagé aucun effort pour la réalisation de ce travail.

Nos remerciements vont à l'endroit de tous les enseignants du Département de Psychologie et Science de l'Education pour les connaissances qu'ils nous ont transmises durant notre formation.

A nos sœurs et frères, Rufine, Nicole, Eliane, Christine, Hubert, Romuald et les cousins et cousines, sans vos soutiens de toute sorte je ne pourrai parvenir à terminer ce travail.

A notre époux Marcellin KPATOUKPA, pour son encouragement, sa patience et son soutien.

A Monsieur Josephat AVOCE, qui malgré les exigences du travail me permettait de m'absenter pour les cours et me guidait sur tous les plans. Je lèverai très haut le bâton de pèlerin que tu m'as remis.

A Monsieur Franck DOSSOUVO, pour son accompagnement, son soutien et ses conseils.

A tous les collègues de l'OSV/Jordan et de l'ESF/St Pothin pour leurs soutiens.

Nos remerciements s'adressent également à nos amis, Faustin GNANGUENON et Bernard SENOU pour leur assistance, leur orientation et leur soutien indéfectible. Que l'Eternel les comble de ses biens et les protège.

Nous exprimons toutes nos sincères reconnaissances à toutes les personnes qui nous ont fourni des informations et à tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réalisation du présent travail.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

ACDI : Agence Canadienne de Développement International

ARV : Anti Retro Viraux

BM : Brigade des Mœurs

CIPEC/VBG : Centre Intégré de Prise En Charge des Violences Basées sur le Genre

EQS : Equité en Santé

FM : Fonds Mondial

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

MF : Ministère de la Famille

MS : Ministère de la Santé

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONUSIDA : Organisation des Nations Unies chargées du Sida

OSV : Organisation pour le Service et la Vie / Jordan

PNLS : Projet National de Lutte contre le Sida

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PTSD : Syndrome de Stress Post-Traumatique

PVVIH : Porteur du Virus Immunodéficience Humaine

SIDA : Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise

SOLIDARITE : Association des Travailleuses de Sexe

SRAJ : Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes

TS : Travailleuse de Sexe

TSA : Travailleuse de Sexe Affichée

UN : Nations Unies

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I **:** Répartition des enquêtées selon les caractéristiques sociodémographiques……..……37

Tableau II **:** Répartition des enquêtées selon la nature de leur relation avec leur entourage……..…..40

Tableau III **:** Répartition des enquêtées selon les types de violence sexuelle…….…41

Tableau IV **:** Répartition des enquêtées selon les types de violence physique……...42

Tableau V **:** Répartition des Travailleuses de Sexe selon les types de violence psychologique subie…….....42

Tableau VI **:** Répartition des Travailleuses de Sexe en fonction du vécu qu'elles ont de la violence……44

Tableau VII **:** Répartition des enquêtés selon les conséquences des violences subies……45

Tableau VIII **:** Répartition des TS suivant les moyens utilisés pour se faire justice……...……....45

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 **:** Répartition des Travailleuses de Sexe suivant le type de famille 38

Graphique 2 **:** Répartition des Travailleuses de Sexe selon leur mode de vie…… 39

Graphique 3 : Répartition des Travailleuses de Sexe selon les types de violences subies 41

Graphique 4 : Répartition des enquêtées selon les auteurs de la violence…….. 43

Graphique 5 : Etat des acteurs de violence des enquêtées……. 44

Résumé

Le présent travail porte sur le vécu des violences subies par les femmes travailleuses de sexe des sites de prostitution d'Agla et de Jonquet. Il part de l'hypothèse que le vécu des violences par les femmes travailleuses de sexe dépend des caractéristiques psychosociales propres à celles-ci et de la nature des violences dont elles sont victimes. La collecte des données a été réalisée auprès de 100 sujets déterminés par les techniques d'échantillonnage de choix raisonné et celle dite boule de neige. Le questionnaire et l'entretiens semi-structuré sont les techniques de recueil de données utilisées.

De l'analyse des résultats de cette recherche, il ressort que la majorité des femmes travailleuses de sexe interviewées dans le cadre de cette étude sont issues de famille polygamique et que les violences qu'elles subissent sont dans l'ordre d'importance, psychologique, sexuelle et physique. Ces violences ont sur les femmes, des conséquences somatiques et psychiques consistant respectivement en des infections sexuellement transmissibles, des grossesses non désirées, et des sentiments d'anxiété, d'irritabilité et des trouble dépressifs de l'humeur. Ces faits affectent la vie quotidienne des travailleuses de sexe et leur état relatif au travail.

Mots-clés : Violence, Travailleuse de sexe, Agla, Jonquet.

Abstract

This work focuses on the experience of violence against female sex workers in the prostitution sites of Agla and Jonquet. It assumes that the experience of violence by female sex workers depends on the psychosocial characteristics of women and the nature of the violence they are subjected to. The data were collected from 100 subjects determined by the techniques of sampling of reasoned choice and that known as snowball. The questionnaire and the semi-structured interview are the data collection techniques used.

From the analysis of the results of this research, it appears that the majority of women sex workers interviewed in this study come from polygamous families and that the violence they suffer are in order of importance, psychological , Sexual and physical. These abuses have a somatic and psychological impact on women, including sexually transmitted infections, unwanted pregnancies, and feelings of anxiety, irritability and depressive mood disorders. These facts affect the daily lives of sex workers and their work-related status.

Key words : Violence, Sex Worker, Agla, Jonquet.

INTRODUCTION

La pratique sexuelle des femmes à des fins commerciales est prédominante dans presque tous les pays du monde. Toutefois, disposer de statistiques fiables sur cette forme de commerce est incertain ; non seulement elle est clandestine, mais aussi les méthodes pour déterminer son ampleur sont peu fiables. L'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2008) avait tout de même indiqué : sur les 12,3 millions de personnes victimes du travail forcé, 1,39 million sont victimes d'exploitation sexuelle. L'UNICEF mentionnait par ailleurs que de nos jours, aucun pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ne peut prétendre être épargné de ce phénomène. Ainsi, au Bénin, le canevas du Plan d'Action adopté à Stockholm, permet de comprendre que le phénomène a une dimension sociale transnationale. En effet, dans le rapport ECPAT (2007), il est noté que des ressortissants libanais, français, américains et chinois ont été impliqués dans le tourisme sexuel impliquant les femmes béninoises. A tout ceci, s'ajoutent les actes de violence dont sont victimes ces femmes.

La violence, faut-il le rappeler peut se manifester dans la vie de bien des gens dans le monde, et elle nous concerne tous à divers degrés et le moindre aspect de la vie de ceux qui vivent au milieu de guerres et de conflits est imprégné de violence (Brundtland, 2002). C'est donc un fléau universel qui détruit le tissu social et menace la vie, la santé et la prospérité de tous. Chaque année la violence fait plus de 1,6 million de morts (OMS, 2002). Pour une personne qui meurt des suites d'une violence, beaucoup d'autres sont blessées ou confrontées à tout un éventail de problèmes physiques, sexuels, génétiques ou mentaux (OMS, 2002). Les femmes en sont particulièrement les plus vulnérables à cause du caractère fragile de leur genre. Ainsi, à l'échelle mondiale 35% des femmes ont subi des violences physiques/et ou sexuelles de leur partenaire intime, ou des violences sexuelles exercées par d'autres que leur partenaire (OMS, 2013) et sont exposées à bien d'autres formes de violence.

En Afrique, en général et au Bénin en particulier, le nombre de femmes violentées n'est pas négligeable. Ainsi une étude financée par le PNUD de 2009 à 2013 a permis à travers le service d'écoute et d'appui juridique aux victimes des violences basées sur le genre, de recevoir, en 2013, 31826 personnes et de suivre 13765 victimes de violences basées sur le genre. Malgré les efforts pour réguler le mal, le Ministère de la Famille, à travers une étude réalisée en 2013 montre que plus de 70% de nos sœurs, mères et filles subissent encore toutes formes de violences. La violence contre les femmes a un impact considérable sur la santé et conduit à des taux élevés de morbidité et de mortalité, y compris le VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles (IST), les problèmes gynécologiques, grossesses non désirées ou avortements, les dépressions, les troubles de stress post-traumatique, les abus de substances, le suicide et la mort (Yan et *al.*, 2012).

Ainsi la culture du viol et ses fausses représentations, ses stéréotypes font que la victime est *à priori* considérée comme coupable d'avoir menti, d'avoir provoqué le viol, de ne pas s'être suffisamment protégée ou d'y avoir en fait consenti. Et quand bien même les violences sexuelles seraient reconnues, leurs conséquences psycho traumatiques ne sont pas identifiées comme telles, ni expliquées, ni traitées spécifiquement puisque la grande majorité des professionnels de la santé n'est toujours pas formée, et ne fait pas de liens entre les symptômes présentés par leurs patients et d'éventuelles violences subies. Les violences ont donc des conséquences tragiques sur la vie et la santé de ceux qui en sont les victimes, et donc un réel impact sur leur santé mentale. Face à cette situation, des mesures ont été prises dans l'optique de réduire les souffrances des femmes en liaison avec les violences qu'elles subissent. Ainsi, dans certains pays, il a été adopté une légalisation de la prostitution. L'objectif était de permettre aux femmes de se lancer dans la prostitution en reconnaissant légalement et politiquement leur gagne-pain, de mettre un terme à la

stigmatisation, et d'améliorer les conditions de travail des prostituées (Schulze et *al*., 2014). Ailleurs, comme l'indique Sabot (2005), les femmes s'adonnent à une mobilisation pour plaider leur cause en matière de protection contre les violences. Les mouvements qu'elles initient, privilégient deux méthodes principales d'action, mettant souvent en parallèle l'agitation par des manifestations, *des sit-in*, la distribution de tracts, mais également le lobbying législatif. Pour de multiples raisons, les violences contre les femmes persistent et s'observent encore dans notre société, laissant sur leurs passages de nombreux dommages.

Les séquelles des violences sont donc à prendre en considération surtout chez les femmes Travailleuses de Sexe qui ne sont certainement pas épargnées puisque déjà marginalisées, les conditions d'exercices du métier les amènent à faire face à plusieurs types de violences. Il serait donc nécessaire d'étudier le phénomène en vue de dégager les raisons importantes qui poussent les hommes à violenter les femmes travailleuses de sexe. C'est à cet effet que le présent travail intitulé «***Vécu des violences par les femmes travailleuses de sexe sur les sites de prostitution d'Agla et de Jonquet* »** a été initié. De nature mixte, cette recherche vise à étudier le vécu des violences par les travailleuses de sexe sur les sites d'Agla et de Jonquet. Pour atteindre cet objectif, cette étude part de l'hypothèse selon laquelle le vécu des violences par les femmes travailleuses de sexe sur les sites d'Agla et de Jonquet, dépend des caractéristiques psychosociales de ces dernières et de la nature des violences qu'elles ont subies. La démarche méthodologique employée fait recours au questionnaire et à l'entretien pour la capitalisation des données en vue de la production du présent travail. Le présent travail est structuré en deux parties comportant chacune deux chapitres. La première partie comporte le cadre théorique et à l'approche méthodologique de la recherche. Quant à la deuxième, elle est constituée de la présentation des résultats, de la discussion suivie de quelques suggestions.

PREMIERE PARTIE :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre aborde dans un premier temps la synthèse des écrits scientifiques concernant le sujet de recherche et dans un second temps, il renseigne sur la problématique, les hypothèses, les objectifs et les principaux concepts utilisés dans le cadre de cette recherche.

1.1. Revue de littérature

Les études sur la prostitution ont été faites sur différents plans. La prostitution se constate dans plusieurs régions d'Afrique et d'Europe sous plusieurs formes toutes aussi différentes les unes des autres et pose des problèmes sur les plans éducatif, économique, social et sanitaire (OMS, 2013). Partant de ce fait, Champagnat (2002) a relevé que l'apparition de la question de la prostitution s'est faite depuis longtemps et est due à la misère, l'ignorance et l'isolement de ses pratiquantes. Ces situations qu'on pourrait qualifier de drame social, ont placé la prostitution au centre de plusieurs études ; ceci, même sur le continent africain. En effet, plusieurs pays africains tels que le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Ghana ont fait objet de recherches sur le phénomène. Abordant la question, Imani (2011), explique que la multiplication des partenaires sexuels réguliers chez les femmes entraine des maladies sexuellement transmissibles (MST) en particulier le VIH Sida. De même, chez de nombreuses femmes, la contrainte à se prostituer suite aux conséquences de l'après-guerre, en Côte d'Ivoire par exemple, ont favorisé l'accroissement de la prostitution et contribué aux racolages dans les rues, bars, hôtels et salons de massage (ECPAT, 2007). En d'autres termes, la « vente du corps » est devenue une pratique courante. La prolifération dans ce pays et même ailleurs encore des grossesses non-désirées font partie des conséquences de ce type de prostitution. Ceci, du fait de la faiblesse de l'approvisionnement en préservatifs (Imani, 2011 op.cit). Retenons en outre avec l'auteur, que les services officiels du Togo ont

compté dans la période de 2011, 27.000 prostituées travaillant dans le Grand Lomé ; 31% d'entre elles ont moins de 18 ans.

Par ailleurs, rappelons avec OMS (2013) que la situation des femmes dans le monde demeure préoccupante malgré les nombreuses actions qui se mènent ici et là. Les diverses réponses apportées aussi bien par la communauté internationale que par les gouvernements n'ont pu à ce jour permettre d'en découdre avec les problèmes qui se posent à la femme (Hanus, 2001). Les violences à l'égard de la femme sous toutes ses formes constituent l'un des fléaux de l'humanité. Pour Garel et *al*., (1992), s'il y a quelque chose de plus chère à l'Homme, c'est sa liberté et sa dignité. Ces deux concepts font parties des principes fondamentaux des droits de l'Homme et ne peuvent être soustraits de la vie quotidienne de l'être humain. Pour l'auteur, celui qui perd sa dignité et sa liberté est comparable à un naufragé sans espoir. Champagne (1999), trouve que la prostitution est non seulement le fait de fournir de l'argent en échange d'un rapport sexuel mais c'est aussi celui d'utiliser le rapport sexuel comme moyen de garder un partenaire, un emploi, un statut. Dans cette optique, la prostitution n'est pas que régulière ou professionnelle mais aussi de manière occasionnelle pour répondre à un besoin immédiat qu'il soit économique ou social. D'après Decosas (1996), la prostitution connaît différentes significations et fonctions selon les sociétés et les divers contextes à l'intérieur même de ces sociétés. Malgré cette multiplicité des formes de prostitution et la nécessité de connaître les spécificités locales pour les expliquer, il est possible selon Decosas (1996 op. cit), de dresser un portrait plus global du phénomène prostitutionnel propre à certaines sociétés qui partagent des contextes semblables comme c'est le cas de l'Afrique sub-saharienne. Dans la plupart des sociétés, à des degrés divers, l'homme serait responsable des activités à l'extérieur du foyer, dont celui d'apporter un revenu, alors que la femme serait responsable de la reproduction et des services domestiques à l'intérieur du foyer y compris les services sexuels

(Gupta, 2000). De plus, les hommes jouiraient d'une plus grande reconnaissance sociale et de plus de droits que les femmes selon l'auteur. Ces normes sociales agiraient aux yeux de Gupta (2000) comme un contrôle sur le comportement en termes de ce qui est acceptable ou non pour chacun des sexes. En ce sens, Pheterson (2001), soutient que la prostitution est « une institution qui sert à la régulation des rapports sociaux de sexe ». Or, tel qu'elle est pratiquée actuellement, favoriserait la pauvreté et la prolifération du commerce du sexe ; souligne Aïdam (2001). Philipson et Posner (1995) font remarquer que, bénéficiant de moins de droits que les hommes dans la société, dont celui de l'accès à l'éducation, les femmes auraient également moins de chance de se trouver un emploi dans un contexte déjà précaire. Toutefois, Champagne (1999) signale que la prostitution ne se limiterait pas qu'aux femmes pauvres et sans scolarité puisqu'elle toucherait aussi les femmes plus instruites. La source du phénomène ne résiderait donc pas seulement selon l'auteur, dans le contexte de précarité socio-économique mais aussi dans l'organisation socio-économique. S'inscrivant dans la même logique, Decosas (1996 op.cit) révèle qu'en Afrique de l'Ouest, l'argent serait autant un moyen d'échange économique qu'un moyen d'échange social. Plus loin, nous retenons avec l'auteur, que l'échange informel d'un petit cadeau en argent ou en matériel pour entretenir une amitié ou contre une relation sexuelle serait fréquent. En effet, la congruence des facteurs socio-économiques dans un contexte précaire accentuerait la dépendance économique, déjà présente, des femmes envers les hommes. Dans la sexualité, cette dépendance économique se traduit par un continuum d'échange économico-sexuel (Tabet, 1998) dans lequel il y aurait, d'un côté, le mariage ou de simples rencontres amoureuses et, de l'autre, la prostitution ou le travail du sexe. Ainsi, devant le peu d'alternative que présente ce contexte de dépendance et de précarité, des femmes se retrouvent trop souvent contraintes à faire de la prostitution pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants (Bédard, 1997). Green (1988), avait proposé une explication pour mieux comprendre la

prostitution. Pour lui, la prostitution ou le comportement sexuel des femmes peuvent être compris comme une stratégie économique de survie et d'adaptation au modèle de comportement à dominance mâle dans les pays à faible revenu. Il va plus loin et fait remarquer que le contexte politique d'un pays joue également un rôle important dans l'incidence du phénomène de la prostitution. Les pays en guerre, par exemple, ont en effet, un effet néfaste sur l'économie, créent des réfugiés, et surtout, favorisent la violence, les viols, le trafic sexuel et toutes sortes de crimes contre la personne et, en particulier, contre les femmes (UN, 2002). Le phénomène de la prostitution trouve là un contexte idéal pour se développer. Bien entendu, se sont aussi les pays limitrophes, plus paisibles, qui en ressentent les effets. Le Bénin, par exemple, favorisé par une situation politique stable et sans violence ni catastrophe, attire bon nombre de réfugiés, de travailleurs étrangers et de femmes exercer le travail de sexe (PNLS, 2008).

Toutefois, nous devons faire attention à l'apparition de conduites délinquantes dans le milieu et qui serait dû à la consommation de drogues et l'alcool (Lane, 2003) et qui constitue un incitatif à l'entrée dans le milieu prostitutionnel (Pedersen et Hegna, 2003 ; Bibeau et Perrault, 1995). Cet usage maintien ensuite les femmes dépendantes de ces substances dans un système d'exploitation et de soumission par rapport aux fournisseurs (Lane, 2003). La consommation et la prostitution interviennent ainsi conjointement pour limiter les possibilités de sortir de cet environnement selon Bibeau et Perrault (1995). Selon Cepeda (2004), l'abus d'alcool et de drogues servent également de moyen pour rendre plus supportable le travail dans les milieux prostitutionnels et certains auteurs vont jusqu'à considérer ce type de consommation comme une mort lente ou une forme de suicide (Haw et *al.*, 2005).

Par ailleurs, dans une étude réalisée par Dugas et *al.*, (2013), sur 71 femmes travailleuses du sexe, la majorité était dépendante à la drogue et à l'alcool. Parmi elles, 96 % consommaient des drogues au moment de l'interview

et 60 % d'entre elles injectaient des drogues. Celles injectant des drogues voyaient considérablement plus de clients et avaient beaucoup plus de relations sexuelles que les femmes non injectrices Dugas et *al.,* (2013 op.cit). En effet, l'héroïne était utilisée par 83% des femmes, associée à la consommation de crack pour 81%. Cette étude révèle des prévalences extrêmement élevées de consommation de substances psychoactives illicites et d'expériences de violences, en particulier de violences sexuelles, subies pendant l'enfance.

Dans un autre registre, nous pouvons retenir avec Dugas et *al.,* (2013 op.cit) que les femmes travailleuses du sexe sont fréquemment victimes des violences, d'exclusion et de stigmatisation en raison de leur position sociale marginalisée et de leur vulnérabilité face aux hommes qui contrôlent le fonctionnement du milieu prostitutionnel. Trinquart (2002), souligne à ce propos, que la prostitution est le monde des quatre misères : misère économique, misère affective, misère culturelle et misère sexuelle. L'auteur révèle en effet, que dans la prostitution, l'amour et la liberté n'existent pas. Il n'y a que la haine, le mépris, la vengeance, l'intérêt et la violence. Les êtres humains sont considérés comme des marchandises exploités et dominés par des hommes pour des hommes. Selon Benson (2009), les prostituées sont de plus en plus victimes d'agressions et de braquages, et ont été confrontées à des niveaux terrifiants de violence physique, émotionnelle et psychologique : insultes, coups de pied, coups de poing au visage, morsures, séquestration.... Les clients ne se préoccupent pas des blessures que pourraient apporter leurs actes aux femmes. Ils sont à la recherche de leur plaisir. Pour Davidson (1998) les travailleuses du sexe évoluent au sein de trois espaces de rapport de pouvoir : le premier lié aux clients, le deuxième aux intermédiaires et le troisième à la société (plus particulièrement la police et les tribunaux). Quant à Petherson (2001), il pense que la violence dans le commerce du sexe est étroitement liée à la stigmatisation de la travailleuse du sexe. Cette marque, construite socialement, a pour fonction

de maintenir la dépendance des femmes à l'égard des hommes que cela soit dans les cas des prostituées ou des épouses. Mensah (2007) rappelle que même en se souciant de leur santé, de leur sécurité et de leur dignité, les travailleuses du sexe ne peuvent pas toujours échapper au stress lié à leur travail. Les préjugés, le harcèlement des policiers et des résidents pèsent lourd dans leur vie quotidienne. Alors que la stigmatisation et l'environnement social et judiciaire agissent comme des déterminants de la santé. Ainsi, les violences provoquent chez les femmes qui en sont victimes des troubles psycho-traumatiques avec des conséquences graves sur leur santé et portent atteinte à l'intégrité psychique et physique, à la dignité, au droit de vivre en sécurité et en liberté (Salmona, 2010). Ces troubles peuvent s'installer durant des mois, des années voire toute une vie en l'absence de prise en charge adéquate. De ce fait, les violences à l'égard des femmes représentent un problème de santé publique et sont des violences sexistes fondées sur la domination masculine et les inégalités de pouvoir entre les hommes et les femmes (Salmona, 2010). Cela pourrait s'expliquer par le fait que chaque être humain porte en lui le germe de la violence semblable à un virus endormi. La pulsion fratricide, la haine envers l'autre, sont là, prêts à se propager dès que l'environnement et le climat idéologiques s'y prêtent (Houballah, 1996). Tels sont les dégâts qu'on observe chez les travailleuses du sexe du monde et en particulier, ceux des sites de Jonquet et d'Agla. Cette revue de littérature démontre diverses situations d'exploitation dont sont victimes les femmes travailleuses de sexe en général.

1.2. Clarification conceptuelle

Pour délimiter le champ d'étude et répondre aux exigences de ce travail, nous clarifions ici les concepts qui participent à la compréhension du sujet.

1.2.1. Violence

Le terme « violence » vient du latin « violencia » qui veut dire « abus de la force » et peut être défini comme un acte par lequel s'exerce une force (Le Petit Robert, 2000). Il est l'action d'agir sur quelqu'un ou le faire agir contre sa volonté, en employant la force ou l'intimidation (Mehinto, 2016). Pour Defrance (1992), la violence naît de la négligence, de la brutalité, de l'appât du gain et de l'abus de pouvoir. A chaque fois que l'être humain piétine les droits, les besoins, l'intégrité d'autrui, il y a violence. La violence est en quelque sorte la manifestation extrême, destructrice de l'agressivité (Centrale de l'Enseignement du Québec, 1993). Elle est un signal d'alarme, un symptôme indiquant que l'individu est soumis à un stress excessif qui résulte de l'impossibilité de satisfaire l'un ou l'autre de ses besoins vitaux. Elle peut être symbolique, auquel cas elle désigne des formes larvées et déguisées de contraintes qui ont pour caractéristique de s'exercer avec « l'assentiment » des personnes qu'elles visent. Des pionniers de l'étude de la violence ont toujours soutenu qu'il fallait inclure dans la définition du mot violence non seulement les gestes les plus graves, mais aussi les formes bénignes d'agression physique (Gelles et Straus, 1988). C'est ainsi que l'abus émotionnel, les menaces, l'intimidation, l'isolement et les abus économiques ont été considérés comme des éléments constitutifs d'une dynamique de violence (Shepard, 1991).

Pour l'OMS (2016), la violence se définie comme l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès. Plus simplement c'est agir avec force sans le consentement de la personne et de manière volontaire pour avoir ce que l'on désire. Par ailleurs, dans l'article 2 de la Loi N°2011-26 du 9 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes, les violences à l'égard des femmes sont définies, comme tous actes de violence dirigées contre

le sexe féminin et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privatisation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

Ainsi, dans le présent travail, est considéré comme violence tout acte caractérisé par une agression ou contrainte physique, sexuelle, ou psychologique à l'égard des femmes travailleuses de sexe sur les sites de Jonquet et d'Agla. Sont considérées comme contraintes physiques le fait de frapper, de blesser ou de menacer avec une arme. Par rapport aux violences sexuelles nous pouvons noter les rapports sexuels forcés, le retrait non consenti du condom ou refus d'utiliser le condom au cours des rapports sexuels, les rapports sexuels violents sous l'effet de stupéfiant. Le rabais, des menaces verbales, des insultes, des brimades, des intimidations, des humiliations représentent ici les violences psychologiques.

1.2.2. Travailleuses du sexe

Selon Le Petit Robert (2000), un travailleur est celui ou celle qui s'adonne au travail, qui aime travailler ; un salarié. Selon la même source, le mot sexe renvoi au genre qui peut être masculin ou féminin ; c'est donc l'ensemble des caractères masculins ou féminins. Il peut être donc retenu avec ce qui précède que le travailleur de sexe est celui ou celle qui s'adonne au travail de sexe, qui aime le travail du sexe et qui en perçoit un gain. Le « travailleur de sexe » désigne donc toute personne, qui fournit un service sexuel en échange d'une compensation monétaire (Tabet, 1987). D'après l'OMS (2012), on entend par travailleur de sexe tout adulte ou tout jeune (18 ans et plus) de sexe féminin ou masculin, et transsexuels, qui reçoivent de l'argent ou des biens en échange de services sexuels, soit régulièrement soit occasionnellement. Il importe de noter que le travail de sexe s'entend de relations sexuelles consenties entre adultes, qui prennent de nombreuses formes et varient d'un pays et d'une communauté à

l'autre, ainsi qu'à l'intérieur même des pays et des communautés (Tabet, 1987). Le travail de sexe peut être plus ou moins « structuré » ou organisé. Pour les désigner, plusieurs termes sont utilisés selon les pays ou selon la sensibilité de chacun des acteurs intervenants auprès de cette cible. Ainsi, les termes couramment employés sont les suivants : filles libres en Guinée et au Mali ; femmes libres en Côte d'Ivoire ; femmes à partenaires multiples au Burkina Faso ; professionnelles ou travailleuses de sexe au Bénin, Niger et au Togo ; belles de la nuit, prostituées ou travailleuses de sexe au Sénégal ; filles libres, femmes vulnérables, femmes ayant de nombreux échanges avec les hommes, promeneuses, femme faciles et directes, femmes joueuses, sont différentes appellations suivant les groupes sociaux culturels de la Mauritanie (Aware, 2008).

Dans ce travail, le concept désigne les femmes qui fournissent le service ou des actes sexuels de manière affichée avec tous hommes venant contre de l'argent. Elles vivent dans les maisons closes ou les maisons de passe. Elles font de la prostitution leur métier dont le revenu leur permet de satisfaire leurs besoins et ceux de leurs familles.

1.2.3. Vécu

D'après le petit Robert (2010), le terme vécu fait allusion à ce qui a lieu dans la vie de quelqu'un, le ressenti. C'est l'expérience donnée par la vie de cette dernière. Pour Vermersch (2005), le concept de vécu semble évident. Pour lui, est un vécu, ce qui fait partie de la biographie d'une personne, donc de sa vie. Mais quand on veut aller plus loin dans la littérature, on se rend compte que le mot vécu est un des célèbres concepts qui ont un noyau de sens clairement défini et des bords flous. Comme on peut le comprendre avec Vermersch (2005), tout vécu est le vécu d'une personne ; donc incarné, au sens où il désigne ce qui a été effectivement dans la vie d'une personne, dans son mode propre, (c'est-à-dire qu'il ne faut pas confondre vivre un acte de charité parce qu'on l'accomplit,

vivre le fait de penser ou d'imaginer la charité, vivre le fait de parler, de lire ou de regarder un film sur la charité). Chacun de ces moments est un vécu qui se rapporte thématiquement à la charité, mais chacun de ces vécus a un rapport très différent à la charité, et le seul qui ait un rapport incarné est celui de l'accomplissement d'un acte de charité. Donc n'est un vécu que ce qui appartient à une personne et à une seule. Spinoza (1661 ; 1677), suppose que l'on rejette le concept de vécu pour parler de ce que vit un animal, un objet, une plante. Encore que le concept de vécu ne lui semble pas convenir pour désigner ce qui se passe pour un collectif, une équipe. Pour l'auteur, dans un collectif, chaque membre a vécu la situation ; par extension, on l'utilise pour désigner le vécu d'une équipe, même si c'est un concept qui désigne une réalité certaine, il le fait de façon métaphorique. Donc tout vécu relève d'une personne et d'une seule, car sur le mode expérientiel seul le rapport à l'expérience d'un sujet l'informe de son vécu. L'on ne connaîtrait le vécu d'un autre que par empathie avec ce qu'on observe et par son récit ; ainsi, en seconde personne uniquement. En conséquence, un vécu reste un vécu à la première personne Spinoza (1677). Le fait qu'un vécu soit toujours rapportable à une personne, à un sujet humain, fait que d'office, on peut s'attendre au fait que tout vécu présentera les propriétés communes à tout sujet : avoir une cognition, des émotions, des organes sensoriels et donc des sources d'informations perceptives, un corps organisé, des croyances, une ou plusieurs identités, etc.

Quel que soit le contenu du vécu, nous comprenons à travers cette recherche que le vécu est ce qu'une personne vit, ou qui est arrivé effectivement à la personne dont il a souvenir, se rappelle de temps à autres en l'occurrence les travailleuses de sexe des sites de Jonquet et d'Agla l'ont vécu dans tous ces aspects.

1.3. Problématique

La prostitution est une réalité en république du Bénin. Les recherches antérieures ont abordé la question sous divers angles dans le temps. Les formes de violence observées dans ce type d'activité surtout à l'endroit des femmes constituent un problème crucial de développement qui affecte la femme sur tous les plans. Quel que soit la catégorie sociale à laquelle elle appartient, la femme vit constamment une tragédie qui la traumatise. Selon les résultats d'une étude commanditée en 2009 par le Ministère de la Famille des affaires sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age sur les violences faites aux femmes au plan national, sur environ 52% de la population que constituent les femmes au Bénin, 69% des femmes ont déclaré avoir subi des violences au moins une fois dans leur vie. Certaines violences peuvent porter atteinte à l'intégrité psychique et physique du point de vue de Salmona (2010). Ces troubles peuvent avoir des conséquences à long terme en l'absence d'une prise en charge adéquate. Lorsqu'ils concernent spécifiquement les femmes travailleuses de sexe nous pouvons dire que 71% prostituées interrogées disaient avoir subi une agression physique ; 64% avoir été menacées avec une arme ; 57% avoir subi une agression sexuelle (Joomla, 2015) dans un contexte où 54% des clients reconnaissent avoir eu des comportements agressifs sur le plan sexuel envers une partenaire prostituée (Ree, 2005).

Au cours des séances de travail avec les ONG sur des projets du Programme Nationale de Lutte contre le Sida, du Fonds Mondial et des canadiens à travers le projet Equité en Santé, nous avons fait des constats sur les sites de prostitution de la ville de Cotonou. Beaucoup de cas de violence ont été remarqués dont on ne comprend toujours pas pourquoi ces femmes travailleuses de sexe déjà marginalisées doivent encore subir toutes sortes d'actes de violences. En lien avec leur profession, les travailleuses de sexe sont victimes des intimidations et stigmatisation par la communauté, des abus d'autorité par

les propriétaires de site, les rafles des policiers, les vols, les arnaques, les sévices sexuels, les viols et les violences conjugales.

Cette situation, préoccupante et difficile, nous amène à poser la question de savoir, en quels termes s'exprime le vécu des violences des femmes travailleuses de sexe des sites d'Agla et de Jonquet ? Des hypothèses ont été formulées pour répondre à cette interrogation.

1.3.1. Hypothèses de la recherche

1.3.1.1. Hypothèse générale

Le vécu des violences des femmes travailleuses de sexe sur les sites d'Agla et de Jonquet, dépend des caractéristiques psychosociales de ces dernières et de la nature des violences subies.

1.3.1.2. Hypothèse spécifiques

1. Les violences subies par les travailleuses de sexe des sites d'Agla et de Jonquet sont à la fois physiques, sexuelles et psychologiques ;
2. Les violences subies par les travailleuses de sexe, entrainent des souffrances psychiques et somatiques chez elles.

1.3.2. Objectifs de recherche

1.3.2.1. Objectif général

Cette étude vise à étudier le vécu des violences par les travailleuses de sexe sur les sites d'Agla et de Jonquet.

1.3.2.2. Objectifs Spécifiques

1. Apprécier les violences subies par les travailleuses de sexe sur les sites d'Agla et de Jonquet ;
2. Analyser le vécu des violences des travailleuses de sexe des sites d'Agla et de Jonquet.

CHAPITRE II : CADRE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

2.1. Cadre physique de l'étude

2.1.1. Présentation des sites d'accueil

Cotonou est une ville limitée au nord par la commune d'Abomey-Calavi, au Sud par l'océan Atlantique, à l'est par la commune de Sèmè-Podji et à l'ouest par la commune de Sô Ava. La commune compte treize (13) arrondissements. Dans cette commune se trouve le plus grand nombre de sites de prostitution du Bénin (mapping PNLS 2016). Ces sites sont éparpillés un peu partout dans les arrondissements de la commune.

2.1.2. Situation géographique du quartier Jonquet (5ème arrondissement)

Le quartier Jonquet se trouve dans la partie sud de Cotonou dans le 5ème Arrondissement. Il est situé presque au bord de la mer. Il est reconnu comme le premier quartier de prostitution du Bénin sur le plan international. Il regorge plusieurs sites de prostitution dont Totovi, Sowéto, White House, Potty et Hôtel Tata. La plupart des sites de Jonquet ne sont pas loin l'un de l'autre.

2.1.2.1. Site Totovi 1

Le site chez Totovi 1 est situé au quartier Jonquet dans la rue derrière Sowéto dans le 5ème Arrondissement. A la date de l'enquête il comptait 25 TS et 9 ont accepté de répondre au questionnaire.

2.1.2.2. Site Sowéto

Il est dans le quartier Jonquet dans le 5ème Arrondissement. Il est situé en face de la pharmacie Jonquet au bord de la rue pavée. Sowéto compte 20 TS à la date de notre interview. Seulement 8 étaient disponibles pour répondre à notre questionnaire.

2.1.2.3. Site White House

Le site White House est situé dans la première maison à droite en face station SONACOP Jonquet. Le site compte à la date de l'interview 17 travailleuses de sexe dont 9 ont participé à l'enquête.

2.1.2.4. Site Potty House

Il est situé dans la rue en face ex Peace Corps, première maison à droite. Sept (7) TS ont accepté l'interview sur les 11 présentes.

2.1.2.5. Hôtel Tata

Il est situé dans la VONS avant les Chevaliers (Jonquet), 2ème rue maison à gauche. Il a été décompté quarante (40) travailleuses de sexe le jour de l'interview. Huit (8) ont acceptées d'être interviewées.

2.1.3. Situation géographique du quartier Agla (13ème arrondissement)

Il est situé à l'ouest de Cotonou dans le 13ème Arrondissement. Le site situé sur la voie à droite quittant le carrefour Bénin Marché pour le stade de l'amitié. Il est dans le 13ème Arrondissement à Agla, côté opposé à la pharmacie Mènontin presque dans la descente vers le basfond. Il a plusieurs chambres de passe et une buvette qui s'ouvre sur la voie. Au jour de l'interview nous avons décompté six (6) travailleuses de sexe dont trois (3) nous ont accordé leur temps. Un autre site est dans le 13ème Arrondissement à Agla Akplomey kanglouè non loin du terrain de sport. Huit (8) travailleuses de sexe étaient présentes et parmi elles, cinq (5) ont accepté de répondre aux questions.

2.2. Approche méthodologique de la recherche

2.2.1. Nature de l'étude

La présente recherche est de nature mixte c'est-à-dire qu'elle est à la fois qualitative et quantitative. L'aspect quantitatif est basé sur une approche systématique de collecte et d'analyse de données. Elle aborde le phénomène à l'aide d'instruments de quantification et traite les données chiffrées obtenues à l'aide de modèles statistiques. Le volet qualitatif donne un aperçu du comportement et des perceptions des personnes ciblées par l'enquête. Cela a permis d'étudier leur opinion sur le sujet.

2.2.2. Population cible et échantillonnage

2.2.2.1. Population cible

L'étude a pris en compte les femmes travailleuses du sexe affichées depuis au moins trois mois, vivant dans les maisons closes, disponibles le jour de l'enquête sur les sites de Jonquet et d'Agla et ayant au moins dix-huit (18) ans. Sont exclues de celles-ci, toutes les femmes travailleurs du sexe non affichées ou affichées mais qui ne vivent pas dans les maisons closes. Une autre catégorie d'acteurs concernés par cette étude est constituée de : les officiers de police, les propriétaires ou les gérants des maisons de passe, les Djabis, les boy-friends et les agents de santé. Cette deuxième catégorie d'acteurs constitue en quelque sorte, les personnes ressources identifiées pour l'atteinte des objectifs de cette étude.

2.2.2.2. Echantillonnage

Pour mener à bien notre étude, nous avions fait recours au mapping de tous les sites de prostitution du Bénin dont ceux de Cotonou. Les sites sur lesquels les interviews ont été faites sont ceux identifiés grâce aux travaux des

ONGs intervenant sur le projet « Equité en Santé » et sur le « Fonds Mondial » qui ont pour cible les travailleuses du sexe. Partant de là, nous avons fait recours à la technique du choix raisonné pour atteindre les travailleuses du sexe en nous basant sur des critères bien définis. Ces techniques nous ont permis d'arrêter la taille de l'échantillon des travailleuses du sexe à 80 sujets. La taille de l'échantillon des personnes ressources est fixée à 20. Au total, 100 personnes ont été identifiées et enquêtées dans le cadre de cette recherche. Les critères d'inclusion et d'exclusion ayant favorisé le contact avec les personnes enquêtées se présentent comme suit :

Critères d'inclusion

- Avoir au moins 18 ans
- Etre fréquente sur le site
- Avoir été au moins une fois victime de violences de la part d'un client
- Etre disponible à nous fournir des informations utiles et exploitables

Critères d'exclusion

- Etre mineur (âgée de moins de 18 ans)
- être âgé de 56 ans et plus
- Ne pas vivre dans les maisons closes

2.2.3. Techniques et outils de collecte des données

Dans le cadre de cette étude, nous avons eu recours à quatre techniques de collecte des données en vue de recueillir des informations. Il s'agit de la recherche documentaire, de l'entretien, de l'observation et du questionnaire. Pour chacune de ces techniques, correspond un outil de collecte bien précis. Ainsi, pour la recherche documentaire, une grille de lecture a été utilisée ; pour l'entretien, un guide d'entretien a servi de mentor. Le questionnaire et la grille

d’observation ont été utilisés respectivement pour l’administration du questionnaire et l’observation.

2.2.3.1. Recherche documentaire

En vue de recueillir des informations sur le sujet de recherche, plusieurs ouvrages ont été consultés. Ces ouvrages ont permis de relever et d'analyser la littérature déjà existante sur la question de la prostitution des femmes dans le monde en général et en Afrique de l’Ouest en particulier. Cette phase du terrain nous a permis de mieux cerner la problématique. Dans notre démarche, des centres de documentation, des bibliothèques ainsi que des sites Internet ont été consultés. Les différents centres de documentation parcourus ainsi que les types de données et informations recueillies sont :

Centres de documentation

- Bibliothèque de la FSS et de la FASHS ;
- Centre Culturel Français ;
- UNICEF Bénin ;
- Plan Bénin ;
- IFMA et
- Sites internet.

Nature des documents consultés

Mémoires, articles et rapports réalisés sur la prostitution au Bénin et ailleurs.

Informations obtenues

- Le contexte national : socioéconomique, juridique, institutionnel, en rapport avec la problématique de la présente étude.
- Recensement des structures et acteurs clés qui interviennent dans les domaines de la protection des femmes, la lutte contre les violences faites aux femmes, et la santé sexuelle

Source : Données de recherche_2016

2.2.3.2. L'entretien

La technique de l'entretien quant à lui, nous a permis à travers nos échanges avec les boy-friends, les Djabis, les propriétaires ou gérants des sites, les policiers et les agents de santé d'avoir une idée des difficultés affectives, émotionnelles et physiques que vivent les travailleuses du sexe et d'analyser les effets sur l'équilibre psychique de ces dernières.

2.2.3.3. L'observation

Dans le cadre de cette étude, nous avons utilisé la méthode d'observation non participante. Cette méthode a été utilisée en raison du caractère discret des pratiques de la cible. Nous avons de ce fait, à l'aide d'une grille d'observation, étudier le milieu physique de nos cibles afin d'en déduire les conditions de vie. Nous avons également observé le comportement de nos enquêtées par rapport à certaines questions touchant plus ou moins à leur sensibilité. L'intérêt de cette technique a été aussi de confronter certains propos recueillis par rapport à l'attitude corporelle de l'enquêtée.

2.2.3.4. Le questionnaire

Le questionnaire est une série de question méthodiquement posée en vue d'une enquête. Un questionnaire a été utilisé pour recueillir des données auprès des femmes en situation de prostitution. Le questionnaire est subdivisé en des sections contenant plusieurs questions pour recueillir des données quantitatives en adéquation avec les hypothèses et les objectifs de l'étude. Précisément dans le cadre de ce travail de recherche, le questionnaire nous a permis de recueillir les informations sur les différentes formes de violences dont sont victimes les travailleuses du sexe, les facteurs qui expliquent les violences dont elles sont victimes et d'apprécier les conséquences, les moyens de prévention et les méthodes de prise en charge des victimes.

2.2.4. Modes de traitement et d'analyse de données

Du retour du terrain, les questionnaires remplis ont été vérifiés, dépouillés de façon manuelle et codifiés, suivis de la saisie des données dans le programme de traitement SPSS 20, qui est un logiciel d'analyse de données quantitatives. Des tableaux ont été réalisés sur la base des objectifs et des thèmes issus de l'enquête. Le traitement des données issues des questionnaires a été fait par un statisticien démographe qui nous a assisté. Les données issues des entretiens ont été saisies et catégorisées sur la base de thèmes saillants qui s'en dégageaient. Des citations pertinentes de ces entretiens ont été utilisées pour étayer l'analyse des résultats obtenus grâce à l'analyse de contenu.

2.2.5. Difficultés et contraintes

Dans la réalisation de notre étude, nous avons été confrontés à certaines difficultés en ce qui concerne la recherche des études antérieures et la collecte des données. En effet, la rareté des travaux sur l'aspect psychologique des violences et du vécu des femmes en milieu prostitutionnel dans nos bibliothèques nous a rendu très difficile la réalisation de l'état de la question. Alors nous avions dû recourir à l'internet pour y arriver. Pour la collecte des informations, nous n'avions pas eu l'accès facile pour s'entretenir avec les Boy-friends et les Djabis compte tenu de la position sociale qu'ils occupent dans la vie des travailleuses de sexe. Nous avions dû faire recours à la Directrice de l'Association des Travailleuses de Sexe (ATS-Solidarité) pour servir d'intermédiaire afin de pouvoir les interviewer.

DEUXIEME PARTIE :

PRESENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

3.1. Violences subies par les femmes travailleuses du sexe sur les sites d'Agla et de Jonquet

3.1.1. Présentation des résultats de l'enquête quantitative

Les présents résultats portent sur un échantillon de 80 femmes travailleuses de sexe. Selon les personnes enquêtées dans le cadre de cette recherche, plusieurs variables relatives aux caractéristiques sociodémographiques, aux conditions d'exercice de la prostitution facilitent la description des formes de violences, les types de manifestation de violences subies et des auteurs des violences, les conséquences des violences sur la santé des TS.

3.1.1.1. Description des variables

- **Caractéristiques sociodémographiques**

Plusieurs caractéristiques dont ceux sociodémographiques permettent d'expliquer les violences dont sont victimes les TS sur les sites de prostitution de Jonquet et d'Agla. Le tableau II renseigne sur la répartition des personnes enquêtées selon les caractéristiques sociodémographiques qui expliquent le phénomène.

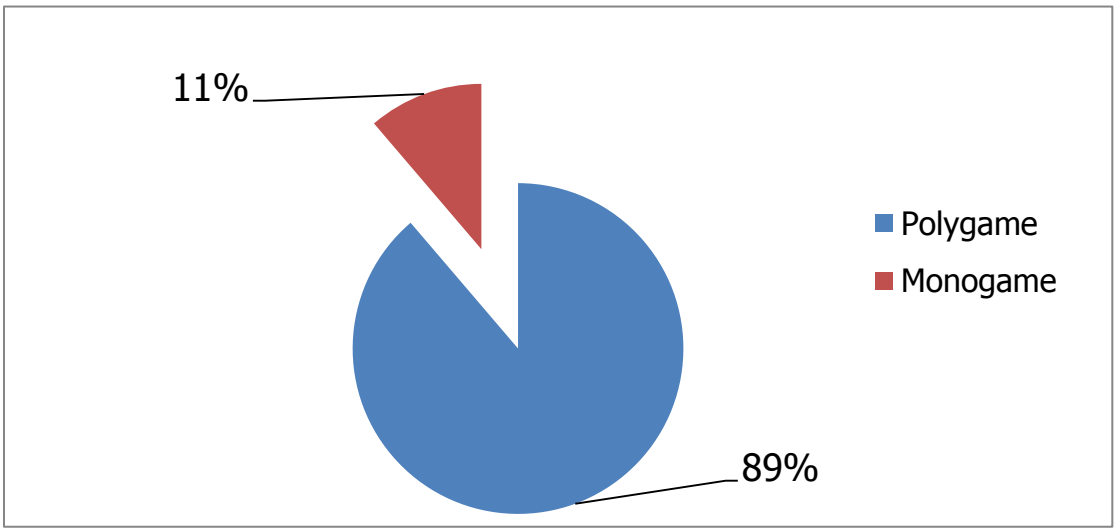
Tableau I: Répartition des enquêtées selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques des TS	Effectif	Pourcentage (%)
Tranche d'âge (moyenne=33)		
18-24	20	25,00
25-34	28	35,00
35-44	23	28,75
45 et plus	09	11,25
Etat matrimonial		
Célibataire	23	28,75
Mariée	06	07,50
Divorcée	32	40,00
Veuve	19	23,75
Nationalité		
Béninoise	31	38,75
Togolaise	20	25,00
Ghanéenne	12	15
Ivoirienne	13	16,25
Nigériane	1	1,25
Camerounaise	3	3,75
Temps d'expérience (en mois)		
00-12	14	17,5
13-25	02	2,5
26-38	12	15
39 et plus	52	65

Source : données de terrain_ 2016

De la lecture de ce tableau, il convient de retenir que les femmes enquêtées ont en moyenne 33 ans et la tranche d'âge de 25-34 ans (35%) était plus représentée. L'âge minimum est de 18 ans et l'âge maximum est de 55ans. Ce qui nous renseigne que les travailleuses de sexe sont majoritairement jeunes. Ce qui fait dire tout simplement que le travail du sexe est plus pratiqué par couche juvénile. Il ressort également de ce tableau que les femmes travailleuses de sexe enquêtées sont majoritairement divorcées. Cela voudra signifier que le divorce et l'abandon des femmes avec les enfants à la charge pourraient être à la base de l'entrée de ces dernières dans la prostitution. 38,75% des TS sont béninoises et les 61,25% réparties entre les étrangères issues des pays frontaliers

comme le Togo, le Nigéria, la Côte-d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun ; ce qui voudra dire que la majorité des femmes TS enquêtées sont des étrangères. Par ailleurs, les résultats révèlent que plus de la moitié des femmes TS enquêtées ont une expérience de plus de trois ans dans le travail de sexe. Le graphique n°1 nous renseigne donc sur le mode familial dont sont issues les femmes TS enquêtées.



Source : Données de terrain_ 2016

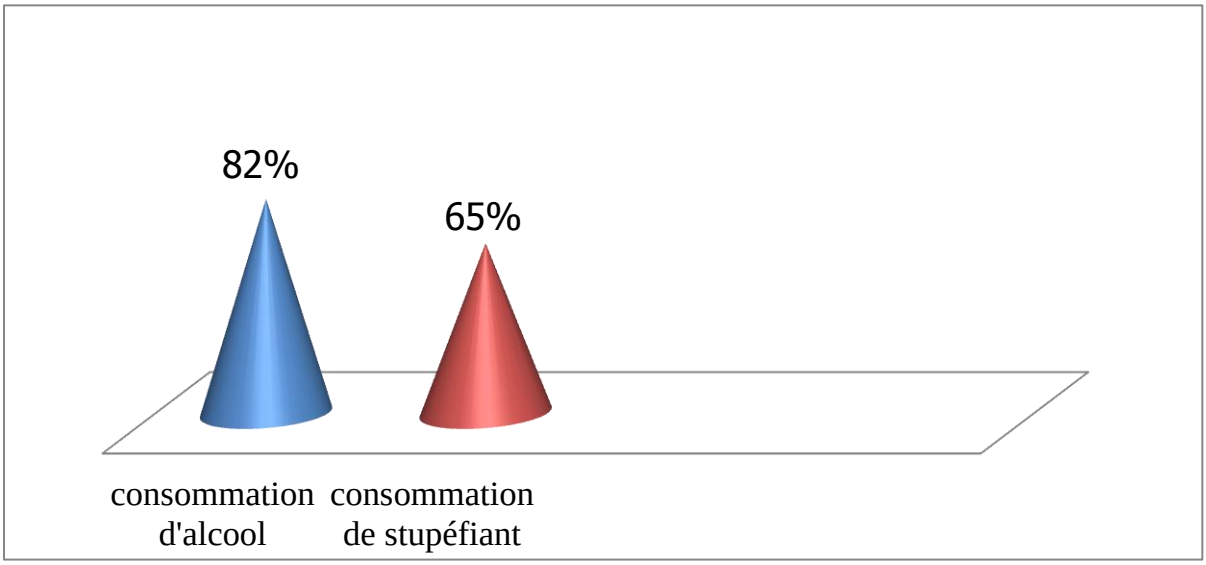
Graphique n°1 : Répartition des femmes Travailleuses de Sexe enquêtées suivant leur mode familial.

Il se dégage de l'examen de ce graphique que, plus de trois quart (89%) des femmes TS enquêtées sont issu d'une famille polygamique et le reste (11%) d'une famille monogamique. Il convient de retenir de cette lecture que la polygamie favorise la rentrée dans la prostitution en ce sens que le manque d'éducation, le manque de soutiens, la recherche de gain facile et de vouloir grandir plus que ses moyens amènent certaines femmes à se livrer à tout venant pour de l'argent. Sur le terrain, nous avons constaté que la plupart des femmes travailleuses de sexe divorcées, ont eu des mariages à régime polygamique. Ainsi, nous pouvons retenir que la polygamie à un double effet sur l'entrée dans

le travail du sexe. En dehors de l'âge et du mode familial des femmes TS enquêtées, nous nous sommes également intéressés aux informations relatives au métier de la prostitution.

- **Informations relatives au métier**

 L'investigation sur les produits que consomment les TS et qui sont susceptibles de les stimuler, a été effectuée à ce niveau. En effet, maintes sont les travailleuses de sexe qui font recours à certains produits pour supporter tout type de caprices venant de leurs partenaires.



Source : Données de terrain_ 2016

Graphique n°2 : Répartition des femmes Travailleuses de Sexe suivant la prise de produit stimulant

De la lecture de ce graphique, il convient de retenir que la majorité (82%) des enquêtées consomment l'alcool, et plus de la moitié (65%) se dopent. Il émerge de ce constat que les femmes TS enquêtées ne sont pas lucides dans l'exercice de leur travail, ce qui leur permet d'affronter les clients en cas d'un conflit. Il est donc important de s'intéresser à la nature des relations que mènent ces femmes avec leur entourage. Le tableau III en dit long.

Tableau II : Répartition des femmes enquêtées selon la nature de la relation avec leur entourage

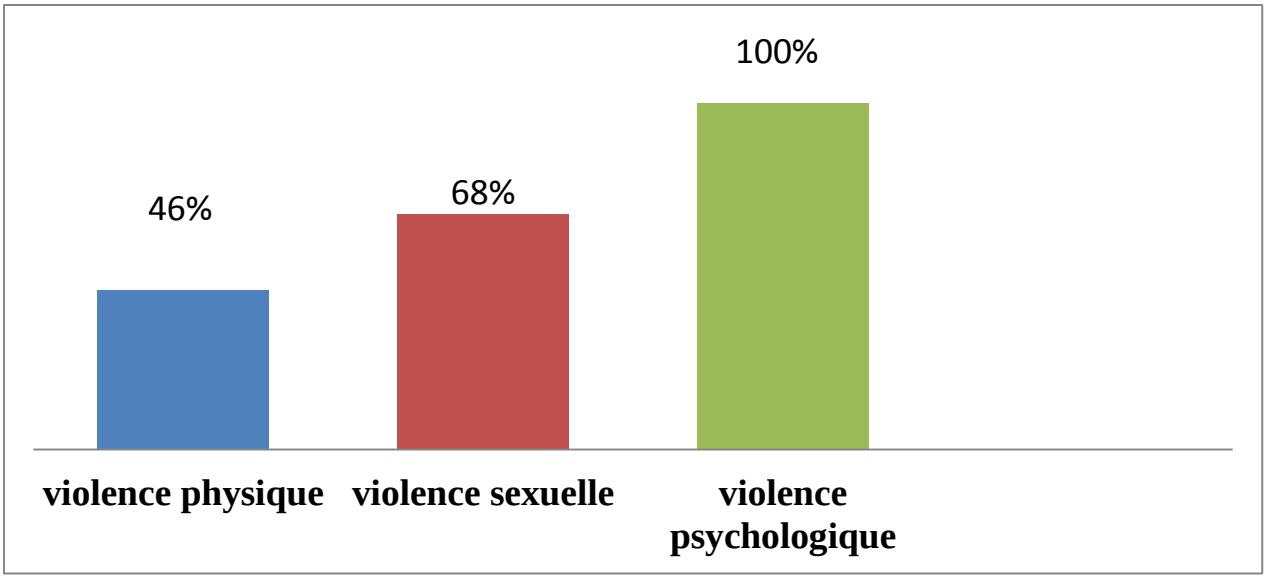
Nature de relation	Effectif	Pourcentage (%)
Normale	21	26,25
Rejet	06	07,50
Stigmatisation	38	47,50
Conflictuelle	13	16,25
Autres	2	02,50
total	80	100

Source : Données de terrain_2016

De l'analyse de ce tableau, il peut être retenu que plus de 47% des TS sont stigmatisées par ceux qui les entourent, par contre, 26,25% estiment avoir entretenir des relations normales avec leur entourage. 16,25% signalent qu'elles entretiennent une relation conflictuelle avec l'entourage contre 07,50% qui se disent être rejetées carrément par l'entourage, pour dire la société du fait du caractère stigmatisant de la profession. Il se dégage de cette lecture que la majorité des femmes TS des sites de prostitution de Jonquet et d'Agla entretiennent une mauvaise relation avec leur entourage en particulier et la société toute entière de façon générale. Ce qui explique les violences auxquelles elles sont soumises de façon quotidienne. Il est donc impérieux de s'intéresser à comment ces femmes vivent les violences dont elles sont victimes.

- **Vécu de la violence**

Il s'agit d'explorer, le vécu des violences dont sont victimes les femmes TS sur les sites de prostitution de Jonquet et d'Agla. Pour cela, nous avons exploré les types de violences présents sur ces sites. C'est ce qui se dégage de la lecture du graphique n°3



Source : Données de terrain_2016

Graphique n°3 : Répartition des femmes Travailleuses de Sexe selon les types de violences subies

Ce graphe montre que toutes les femmes TS enquêtées ont subi la violence psychologique (100%), et près de la moitié (46%) subissent des violences physiques, et 68% subissent également des violences sexuelles. Il n'y a pas de femmes TS n'est jamais subis de violence, ce qui montre que c'est un métier qui expose à toute sorte de violence. Quelles sont alors les caractéristiques des violences subies ?

Tableau III : Répartition des enquêtées selon les types de violence sexuelle

Forme de victimisation de violence sexuelle	**Effectif (N=80)**	**Pourcentage (%)**
Rapports sexuels forcés	8	10
Retrait non consenti de condom ou refus d'utiliser le condom	15	18,75
Rapport sexuel consenti mais violent ou sous l'effet de stupéfiant	31	38,75

Source : Données de terrain_2016

De l'examen de ce tableau, il convient de retenir que les types de violences sexuelles subies par les femmes sont entre autres les rapport sexuels forcés (10%), le retrait non consenti de condom ou refus d'utiliser le condom (18,75%) et le rapport sexuel consenti mais violent ou sous l'effet de stupéfiant, sont les formes de victimisation les plus fréquentes de la violence sexuelle (38.75%).

Tableau IV : Répartition des enquêtées selon les types de violence physique

Forme de victimisation de violence physique	Effectif (N=80)	Pourcentage (%)
Battue	27	33,75
Blessée	07	08,75
Menace par arme	03	03,75

Source : Données de terrain_2016

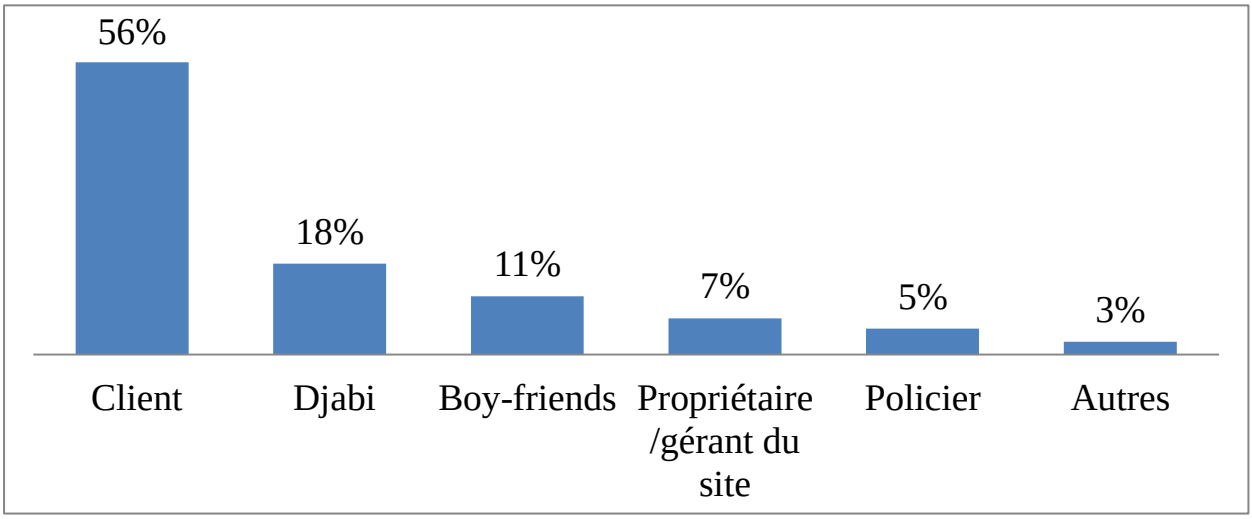
Il émerge de la lecture de ce tableau que le type le plus fréquent de violence physique subie par les femmes TS est qu'elles sont battues (33,75%) et blessées (08,75%).

Tableau V: Répartition des Travailleuses de Sexe selon les types de violence psychologique subie

Formes de violence psychologique	Effectif (N=80)	Pourcentage (%)
Humiliation	22	27,50
Rabais	08	10
Intimidation	43	53,75
Menace verbale	12	15
Injures	51	63,75
Brimade	47	58,75
Stigmatisation	62	77,50

Source : Données de terrain_2016

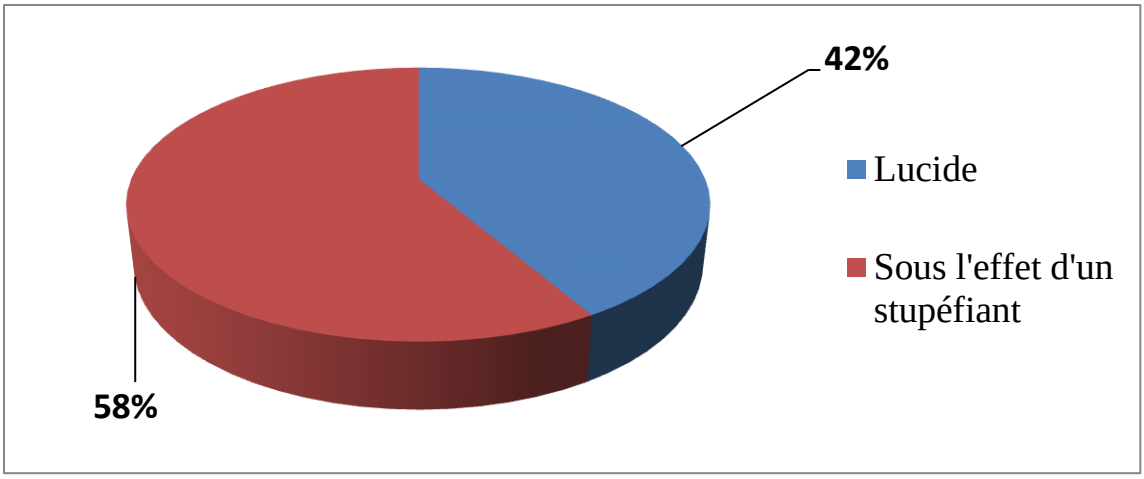
Il ressort de ce tableau que la stigmatisation (77,50%) est le type de violence psychologique le plus subi par les TS, suivi des injures (53,75%), brimade (58,15%) et intimidation (53,75%). Nous nous sommes ainsi intéressés aux auteurs de ces violences. C'est du moins ce qu'on peut lire à travers le graphique n°4.



Source : Données de terrain_2016

Graphique n°4 : Répartition des enquêtées selon les auteurs de la violence

De la lecture de ce graphique, il est à noter que les principaux acteurs des violences envers les femmes TS sont majoritairement leurs clients (56%). Par ailleurs, les catégories de personnes qui entourent les TS exercent de violence sur elles. Parmi ces personnes nous avons dénombré les Djabi (18%), les Boy-friends (11%), les propriétaires ou gérants de site (7%) et les policiers (5%) sans oublier d'autres personnes qui peuvent également violenter les femmes TS sur les sites. Certains de ces acteurs qui participent d'une manière ou d'une autre à ces violences, prennent de stupéfiants ou autres ‘'choses'' qui leur permet d'être ‘'dans leur état'' (propos d'une TS). C'est ce que démontre le graphique suivant.



Source : Données de terrain_2016

Graphique 5 : Etat des acteurs de violence des enquêtées

Ce graphique nous permet de faire la lecture selon laquelle plus de la majorité (58%) de ceux qui violentent les TS sont sous l'effet d'un stupéfiant au moment de l'acte de violence et ceux qui le font en disposant de toute leur faculté physique et psychique ne représentent que 42%.

Tableau VI : Répartition des TS en fonction du vécu qu'elles ont de la violence

Vécu après violence	Nombre de PS	Pourcentage
Anxiété	56	70%
Désespoir	23	29%
Culpabilité	32	40%
Perte d'identité féminine	46	58%
Indifférence	7	9%

Source : Données de terrain_2016

Il ressort de ces résultats que 70% des TS sont anxieuses, 58% ne se considèrent même plus comme femme, 40% se culpabilisent et que 29% vivent dans le désespoir. Il n'y a que 09% qui sont indifférentes à ce qui leur arrive. Il émerge de ces données que les violences envers les femmes TS ne sont pas à négliger sur les sites de Jonquet et d'Agla.

- **Conséquences des violences**

Tableau VII : Répartition des enquêtés selon les conséquences des violences subies

Types de conséquence	Effectifs	Pourcentages (%)
Stress	72	90%
Dépression	57	71%
Grossesse inattendue	24	30%
IST	43	54%

Source : Données de terrain_2016

Ce résultat montre que 90% des enquêtées ont été stressées après avoir subi la violence, 71% ont été déprimées, 54% des enquêtées ont eu des Infections Sexuellement Transmissibles et 30% ont eu des grossesses non désirées. Ainsi, la violence, de la négociation à l'acte proprement dit, est source de stress, dépression et infections sexuellement transmissibles chez les travailleuses de sexe.

Tableau VIII: Répartition des TS suivant les moyens utilisés pour se faire justice

Forme de justice	Effectifs	Pourcentage (%)
Se faire justice	35	44%
Plaintes	26	32%
Laisse à la nature	19	24%
Total	80	100%

Source : Données de terrain_2016

Sur 80 femmes TS enquêtées il n'y a que 26, soit 32% qui après une violence ont informé les autorités, 44% se sont faites justice et 24% ont subi simplement.

3.2. Résultats de l'enquête qualitative

Les résultats qualitatifs qui suivent présentent le discours de l'entourage des TS ainsi que les causes de ces violences selon les TS, précisons que l'entourage est essentiellement composés de responsables de site, de djabi, des boy-friends, des policiers, du commissaire de la brigade des mœurs, des responsables du centre de prise en charge des violences basées sur le genre et responsable des ménages environnants.

- **Perception du travail de sexe**

Selon les enquêtés la prostitution serait le fait d'entretenir des rapports sexuels contre de l'argent. A ce propos :

> « *[…] La prostitution c'est quand la femme ou la fille vend son corps pour de l'argent ou bien pour quelque chose […]* » (A. D.) ; *« […] C'est le vagabondage du sexe […]* » (G. O).

La tradition n'accepte pas la prostitution, et serait considérée comme une souillure des normes socioculturelles :

> *« […] Une femme qui entretient des rapports sexuelles avec plusieurs hommes, va contre les lois traditionnelles qui l'interdisent pour la femme, mais le permet aux hommes[…] »* (H. P.)

> *« […] D'abord ce n'est pas un bon métier parce qu'elles vendent leur corps pour de l'argent Dieu a refusé cela. Une femme est pour un homme. En plus c'est n'est pas accepté dans nos coutumes. Moi je ne vais jamais accepter une sœur dans ma famille si je découvre qu'elle est prostituée. C'est un déshonneur pour la famille […]»* (T. B.)

> *« […] Personnellement je pense que ce n'est pas un bon travail. Ce n'est pas digne d'une femme. Le sexe est la chose la plus précieuse que dieu nous a donné. Mais si la vie tourne autrement pour quelqu'un c'est compliqué. Mais elles n'ont qu'à choisir un autre travail […] »* (V. V.)

Il découle de ces discours que la prostitution est considérée par la culture comme un fait malsain, qui vient bouleverser les normes fixées depuis des lustres

dans la communauté. Pour les enquêtés la prostitution est le fruit de la recherche des bien matériel par les femmes :

> *« […] C'est la recherche du bien matériel, de l'argent, qui amène les femmes à la prostitution » (M. A.) ; « C'est la recherche du gain facile tout simplement […] »* (enquête A. N.).

> *« […] Peut-être que la violence viendra corriger l'erreur faite par ces femmes qui font le travail de sexe. Ce n'est pas une bonne chose. On peut faire un autre travail mais pas la prostitution. Parfois je dis que c'est la démission des parents dans l'éducation de leurs filles qui les conduit à cela. C'est des filles trop ambitieuses et qui cherchent l'argent facile. Si on veut grandir plus que les possibilités des parents, les amies peuvent t'entrainer. De toutes les façons, taper une femme n'est pas une bonne chose la loi l'interdit […] »* (G. F.)

Le travail de sexe est aussi perçu, par certains comme une revendication des femmes à une plus grande autonomie dans leur vie et dans leurs rapports avec les hommes, autonomie que le mariage n'aurait pas favorisé :

> « *[…] Aujourd'hui les femmes ne veulent pas se soumettre à leur mari, comme le recommande la tradition, et ainsi elles préfèrent se vendre […]* » (G. R.) ; *« […] Elle recherche, non seulement l'argent, mais aussi ne veulent pas rester sous l'emprise d'un homme à la maison, comme l'a recommandé la tradition […] »* (S.B.)

D'autres perçoivent également la prostitution comme un travail comme tout autre.

> *« […] Au fait chacun est libre de choisir son travail et de faire de sa vie ce qu'il veut. Par rapport à cela ces femmes ont choisi ce métier qui leur procure de l'argent pour supporter leur charge. D'une part, elles rendent service à une grande taille de la population pour leur besoin sexuel. Mais d'autre part personne ne les force à le faire elles ont choisi de le faire et même si tu leur demande de laisser, ce n'est pas évident. Et nul n'a le droit de juger l'autre. Ce sont des femmes qui sont propres car elles sont soignées et subissent régulièrement des analyses gratuitement supportés par des projets […] » ; (T. M.)*

> *« […] C'est un métier comme les autres pourvu qu'on puisse trouver ce qu'on cherche, La vie est un choix […]» (K. R.)*

- **Perception des violences faites aux femmes travailleuses de sexe**

Différentes formes de violences sont faites aux femmes travailleuses de sexe selon nos enquêtés :

> *« […] Les clients qui ont bu les agressent régulièrement avec des couteaux, les bastonnent […] » (E. P.) ;*
>
> *« […] Elles se mettent souvent en bagarre avec les clients, pour non-paiement, de retrait de condom au cours de l'acte sexuel […]. La police lors des descentes dans les maisons closes, les suspectes de trafic de drogue […] ».* (S. C.)
>
> *« […] La violence existe sous toutes les formes. Les clients considèrent qu'ils n'ont personne et qu'elles font un travail illégal. La domination de l'homme sur la femme et ils font des rapports sexuels forcées, tapent les femmes, les insultent, les maltraitent... Beaucoup de choses se passent […] » (D. G.)*
>
> *« […] La PS dit qu'il est en train de travailler et a essayé de déchirer le condom et elle a su. Donc elle l'a poussé juste au moment où l'autre était dedans même donc ça l'a énervé il lui porté des coups […] » (E. H.)*
>
> *« […] Le boy-friend a tapé la TS parce qu'il est jaloux d'un client fidèle. Il a constaté qu'elle a commencé par aimer le MR avec ses manières de l'accueillir donc il lui a interdit de ne plus prendre celui-là et elle a fait […] ».(D. F.)*
>
> *« […] Le gars était plein dans alcool mais a proposé beaucoup d'argent à la fille. Ils sont rentré et il a essayé fatigué et n'a pu rien faire de bon et la PS a fini par le pousser car il pesait sur la dame. Il dit maintenant de lui remettre son argent et elle a refusé et la dispute a commencé […] » (S. P.)*

De l'analyse de ces discours, il convient de retenir que les TS subissent la stigmatisation de la part de ceux qui les entourent, car elles sont considérées comme celles qui transgressent les normes culturelles, elles sont également considérées comme des gens qui ont une mauvaise influence sur les enfants :

> *« […] Nos filles les prennent en exemple, et se versent dans le multi partenariat […]» (G. B.) ; « […] Les prostitués piétinent les lois culturelles, et ne donnent pas de bon exemple à nos filles […]» (A. P.)*

> *« […] Ce n'est pas mon problème elle a choisi et moi je préfère que les maisons closes soit éloigner des habitations, nos enfants grandissent, et notre société n'a pas besoin de ça […] » (M. R.)*

> *«[…] Les TS ne sont pas des personnes de bonne moralité. Si non elles ne peuvent pas vendre leur corps pour de l'argent. Si tu as comme amie une TS, elle risque de te contaminer et tes enfants également. Moi je les critique beaucoup et je ne vais pas permettre à mes enfants de les fréquenter même si c'est un parent […] » (D. R)*

> *« […] Si je constate qu'il y a la violence, je ne m'en préoccupe pas hein puisqu'elles prennent tous de la drogue elles vont me faire du mal et déverser leur colère sur moi. Je peux appeler le chef quartier ou les voisins ou la police pour régler ça. Aussi en les bastonnant peut être elles vont ce travail […] » (A. A.)*

Il émerge de la combinaison de ces propos que, quand bien même d'autres considèrent les violences comme étant la conséquence du travail qu'elles font, d'autres estiment qu'il n'y a pas de différence entre elles et les autres femmes et qu'elles ont besoins d'être protégées par les textes en vigueur dans notre pays. Une femme qui n'est pas restée vierge pour aller au mariage a connu déjà au moins deux hommes. La seule différence entre celle-là et l'autre est que la TS va sur un site de prostitution pour l'exercer comme métier et prend en contrepartie de l'argent.

> *« […] Il faut combattre les gens qui violentent les femmes et leur appliquer la loi car nul n'est au-dessus de la loi. Les travailleuses de sexe ont le même droit que toutes les autres femmes. Il est vrai que la prostitution n'est pas un bon travail mais ce n'est pas pour cela qu'il faut les frapper jusqu'à les blesser parfois. Elles car la femme est un être faible […] »* (G. B.)

> *« […] Les auteurs des violences faites aux femmes en milieu prostitutionnel doivent être puni jusqu'à la dernière rigueur. Ils considèrent ce métier comme illégal donc aller porter plante n'est pas aisé pour elles. Alors qu'il n'y a aucune loi au Bénin qui interdit la prostitution […] »* (F. S.)

- **Les causes de violence**

Les violences sont dues à une variété de situation et selon le discours tenu par les TS, nous pouvons catégoriser suivant les auteurs de la violence. Pour ce qui concerne les clients, c'est souvent le contrat que l'un ou l'autre ne veut plus respecter :

> « *[…] Il a payé moins que le marché conclu et je l'ai insulté. […] Il a voulu reprendre l'argent qu'il a payé qu'il n'est pas satisfait […] » (Q. V.).*
>
> *« […] Il a un gros sexe et difficilement cela a pu rentrer dans le condom. Maintenant il veut aller au fond de mon vagin et j'ai refusé […] » (G. E.).*

Selon ces informateurs, il arrive encore que certains clients au cours de l'acte sexuel enlèvent le préservatif sans le consentement de la TS. Il s'agit en effet des acteurs qui prennent des produits excitants tels l'alcool qui tardent l'éjaculation. Ce qui provoque des violences entre eux.

> *« […] Il a pris de viagra et voulait baiser pendant longtemps. On s'est entendu sur 10 mn. Il a fait plus de 20 mn et il n'éjaculait pas moi je suis fatiguée et je l'ai poussé. Il dit qu'il va prendre son argent et j'ai refusé » (enquêtée B. T.); « Il me baisait comme un animal et a fait plus de 5 mn. Je lui ai dit qu'il va augmenter l'argent et il a refusé et je l'ai poussé » (A. H.) ; « Il ne voulait pas porter le capote et je lui ai dit de sortir […] » (K. B.).*

Il convient de retenir de ce discours qu'en ce qui concerne les boy-friends soit c'est pour des questions de jalousie par rapport à un client fidèle, ou c'est que la TS doit lui remettre de l'argent pour qu'il puisse entretenir sa petite famille, parfois c'est qu'il veut tenir des rapports non protégés :

> *«[…]Mon boy-friend voulait me prendre tout mon argent que j'ai cherché cette nuit sous prétexte qu'il a veillé sur moi […]. Il a réclamé de l'argent pour donner le petit déjeuner à son enfant à la maison et je lui ai dit que je n'en ai pas. Il a refusé d'utiliser le condom alors que je suis en période de fécondité et je n'aime pas prendre les médicaments contre la fécondation. Il a fait tout ça parce qu'il était jaloux d'un client fidèle et m'a interdit de le prendre. Moi j'ai fait […]* » (S.L.)

> « *Je l'ai surpris entrains d'embrasser une autre TS et j'ai fermé ma porte. Il est venu taper je n'ai pas ouvert et il a défoncé la porte et s'est jeté sur moi […]» (B. N.).*

Selon cet informateur, pour ce qui est des djabis c'est l'escroquerie qui se manifeste par une cotisation journalière ou mensuelle, sous prétexte qu'ils assurent leur sécurité. Ces derniers demandent parfois la cigarette et le sodabi, et veulent avoir des rapports sexuels sans payer les TS. Ils proposent parfois de devenir le boy-friend des certaines travailleuses sexuelles qui ne sont souvent pas d'avis et ceci amène des violences qui sont souvent physiques :

> *« […] Il veut devenir mon boy-friend et j'ai refusé car on ne trouve rien dedans […] Il vient collecter tous le temps de l'argent chez nous et ce jour on s'est entendu pour refuser et il dit que c'est moi qui est organisé […]. Il voulait que je lui donne de l'argent qu'il est sécurité du site […]. Il voulait de l'argent et du sodabi et moi j'ai dit que je n'avais rien sur moi. […] Il est le djabi du site et a voulu faire le rapport avec moi gratuitement et j'ai refusé […] » (F. M.) ;*

> *« […] Les djabis constituent l'un des problèmes que nous rencontrons sur les sites. Car depuis leur retour de la prison, ils nous menacent et nous n'avons pas de paix. C'est pourquoi je ne vais plus sur notre site de Godomey. C'est à cause des peines qu'ils nous infligent au quotidien. A la fin du mois, chaque femme (TS) doit les payer trois mille (3.300) francs CFA, chaque fin de semaine mille (1.000) francs CFA, chaque jeudi cinq cent (500) francs CFA et deux cent (200) francs CFA chaque lundi par femme TS. Ils disent qu'ils nous surveillent et qu'ils vont payer aussi les policiers. Bien vrai qu'ils restent sur les sites mais ils ne payent rien aux policiers. Nous avons compris qu'ils nous escroquent et abusent parfois sexuellement de nous, moi je les déteste […]*» (D. L)

> *«[…] Ils créent parfois des amandes allant jusqu'à quarante mille (40.000) de francs CFA. Et si tu refuses, ils vont te renvoyer du site. Même parfois prendre ton sac et te frapper en plus. Ils ont même violemment frappé une femme sur notre site que la semaine dernière […]* » (H. R.)

Il est à retenir de la lecture de ces discours que les gérants ou propriétaires de site utilisent souvent leur autorité pour violenter les TS, ils veulent les coucher gratuitement, profitent parfois du non-paiement du loyer journalier :

> *« […] Je n'avais pas trouvé de clients pour payer la maison ce jour-là. Et il a été très méchant avec moi et m'a dit de mauvaises choses […] »* (G. E.) *;*
>
> *« […] Il a demandé à coucher avec moi et j'ai refusé parce qu'il ne va pas payer […]»* (S. F.) *;*
>
> *« […] Il voulait coucher avec moi et je refuse. Il a profité de l'absence des autres pour me forcer […]»* (J. B.).

Selon ces informateurs, pour ce qui est des policiers c'est souvent le manque de clients qui amène les TS à sortir des sites de prostitution pour aller chercher et elles se font arrêter lors des patrouilles, ce qui contraint ces dernières sous menace à coucher avec chacun d'eux, ou du moins pour ceux qui le désirent. Ces femmes ont mentionné que ces relations de subordination et d'intimidations qu'elles ont avec les policiers se manifestent par les rafles policières, des violences physiques, sexuelles, verbales, les corvées, voire les incarcérations. Elles racontent :

> « *[…] Après la patrouille il m'a amené derrière la voiture et m'a dit ou je couche avec lui ou il me défère […]* » (D. R.). ;
>
> « *[…] On était sur la cour du site et un Mr les a amené. Les autres se sont dépêchées pour fuir. Ils ont arrêtées nous deux qui n'avions pas pu nous échapper, après nous avoir tapé ils nous ont jeté dans la voiture, c'est quand le gérant a payé qu'ils nous ont relâché sur la voie en ville […]»* (B. V.).
>
> «*[…] Les policiers nous prennent comme ''les divorcés sociaux'' ou les voleurs alors que notre métier n'est puni par les lois ou textes de notre pays. Quand ils viennent sur les sites, ils nous ramassent toutes. Ils font de bruits pour nous intimider. Ils viennent au moins trois fois par semaine : les CRS, les policiers du central et les policiers. Ils nous raflent et après quelques kilomètres de parcours demandent de l'argent allant jusqu'à dix mille (10.000) francs CFA par femme TS. Ou soient ils te ramènent au commissariat et t'obligent de nettoyer leurs toilettes et de laver leurs uniformes […]* » (T. C.)

> «*[…] Les policiers nous dérangent trop ici et pourtant nous avons toutes nos cartes jaunes. Même hier, ils sont venus rafler et les femmes ont fui. Elles ont couru toutes pour rentrer dans la maison. C'est à cause d'eux qu'on nous a établis cette carte que voici est reconnue par la brigade des mœurs. Ils demandent de l'argent, soit dix mille (10.000) ou cinq mille (5.000) francs CFA. Et maintenant, ils ont encore un autre système, ils envoient un homme qui commence par échanger avec toi. Dès qu'ils arrivent et tu décides de fuir, le monsieur te retient avec force et ils te prennent par force dans leur véhicule […]* » (T. B.)

> «*[…] Des fois, s'ils t'arrêtent, un policier peut commencer par te caresser dans leurs véhicules ou soit si tu ne veux pas payer ; ils demandent même à faire l'amour avec toi. C'était une fois, ils m'ont arrêté et m'ont emmené au commissariat. Et le commissaire a commencé par me caresser et j'ai demandé « chef vous m'aviez arrêté pourquoi? Si tu n'appelles pas quelqu'un à te secourir, ils vont te faire ce que tu ne désires pas […]* » (E. K.)

Ces propos nous rendent compte de la manière dont les conduites et les discours des forces de l'ordre notamment envers les travailleuses de sexe ne respectent aucune norme légale de traitement des inculpés. Que ce soit au poste de police ou en pleine route, les policiers font subir aux travailleuses de sexe arrêtées, des tentatives ou des rapports sexuels sans consentement et sans contrepartie financière. Toutes ces situations constituent pour les travailleuses de sexe, des occasions de souffrance qu'elles gardent en mémoire pour la plupart. Ces souvenirs douloureux concernent également des clients qui rendent la tâche pénible aux travailleuses de sexe. A ce sujet, l'informateur S. C. s'exprime en ces termes :

> « *[…] Parfois on a des clients difficiles qui nous brutalisent. Moi ça me fait trop de mal, mais je suis obligée de supporter. Je ne peux pas quitter ce job. Je me rappelle qu'il y avait récemment un homme qui m'a brutalisé parce que je lui ai dit que son temps est terminé. Il est resté sur moi et il a tellement serré mon cou, au point où j'ai failli m'évanouir. J'ai commencé à sentir des douleurs en bas. Malgré que je ne sois pas nouvelle dans le travail, j'avais eu très peur à un moment donné. Depuis ce jour, chaque fois que je me rappelle de ce qui s'est passé, j'ai peur et je*

me fâche vite. En ces moments-là, je n'ai plus envie de continuer. Ce n'est pas facile […] » (S. C.)

De la lecture des propos de cette interviewée, on comprend que certaines situations de violence font naitre chez les travailleuses de sexe, des sentiments d'anxiété, l'irritabilité et un dégout pour l'activité commerciale autour du sexe. Ce dégout semble découler d'une conduite d'évitement toujours lié à l'évènement traumatique subi. Cet état entrave la vie professionnelle de la victime en occasionnant progressivement une forme d'inhibition et d'inactivité chez celle-ci. Le vécu de ces violences est relatif et dépend de multiples facteurs. Pour certaines travailleuses de sexe, les débuts de la carrière sont plus difficiles à supporter. Les propos de S. V. abordent cet aspect.

« […] Je pense que les brutalités des clients font partie de notre métier. Mais parfois on en souffre sérieusement. C'est surtout à mes débuts que j'ai beaucoup souffert. Je ressentais encore la honte quand certaines personnes me traitent de prostituée à travers leurs propos et conduites. Je ne comprenais pas bien que chaque client avait ses volontés et ses caprices. Je supportais très mal les ordres et impositions des clients. A plusieurs reprises, mes collègues me surprenaient en larmes, je me sentais souvent triste. […] C'est mieux maintenant, mais les périodes de tristesse m'arrivent encore […] » (S. V.)

Il ressort de l'analyse de ces propos que S. V. ressentait plus de souffrance à ses débuts. Cette souffrance s'explique par la honte que lui faisaient ressentir les discours et les conduites de gens à son encontre. Aussi était-elle surprise et affectée par les exigences de ses divers clients. Elle signale également les multiples crises de larmes dans lesquelles ses collègues lui venaient en soutient. On retient de ces divers faits et propos que, la présence de violences dans leur activité entraine la survenue de multiples conséquences qui n'assurent pas une protection permanente et rassurante de leur état de santé.

CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE

4.1- Description des violences subies par les Travailleuses de Sexe

4.1.1. Violence générale

Toutes les TS enquêtées (100%) sont victimes de violences, sous quelque forme que ce soit. Cette prévalence serait due au fait que les Travailleuses de sexe constituent un groupe spécifique de la communauté féminine, exposées à toutes catégories d'hommes qui sont leurs clients, dont elles ne maitrisent au préalable s'ils sont violents ou pas. Ce taux de la violence obtenu est supérieur à celui des femmes en générale au Bénin qui est de 69% (observatoire de la famille et de l'enfant, 2009). Cette différence serait due au fait que les travailleuses de sexe sont des femmes comme toutes les autres et subissent de ce fait, cette part de violence imputée aux femmes, et en plus la part réservée à la prostitution par nos sociétés africaines pour lesquelles « la prostituée est le prototype de la femme stigmatisée » qui transgresse le rôle normal que la société attend d'elle (Bedard, 2005). Alors que cette société serait elle-même responsable de la prostitution comme l'a souligné Emmanuelle Bédard « *le contexte social et culturel favoriserait la prostitution féminine par l'entremise des rapports de genre inégaux entre les hommes et les femmes* »

4.1.2. Violence psychologique

C'est sans doute cette perception de la prostitution qui a favorisé une ampleur si importante de la violence psychologique subie par les TS : (100%) ; avec des formes de victimisation comme l'humiliation, les brimades, insultes. Ce résultat obtenu va dans le même sens que celui du Médecin du monde, où 61% des travailleuses de sexes ont subi des formes de violences psychologiques (vols, insultes, brimades).

4.1.3. Violence sexuelle

Une ampleur importante a été obtenue au niveau de la violence sexuelle (68%) ; et les formes de victimisation les plus fréquentes sont le retrait non consentis de préservatif lors des rapports sexuels, de même que les rapports sexuels consentis mais violents. Ces faits seraient dus au fait que nos populations, en dépit des efforts consentis par les programmes et nos gouvernements, ne sont pas à un niveau de compréhension en matière de la prévention des infections possibles dans les relation de multi partenariat, en l'occurrence le VIH/Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles. Or l'utilisation des préservatifs, surtout dans le multi partenariat, constitue un élément essentiel de la prévention pour réduire la transmission du VIH par voie sexuelle (ONUSIDA, 2012).

Ce résultat obtenu sur le retrait non consenti de préservatif par les clients de TS, vient élucider la diminution de l'utilisation des préservatifs au Bénin selon une étude (ONUSIDA, 2012), ce qui sape les efforts dans la riposte de la pandémie du VIH. Ce résultat obtenu est plus élevé que celui obtenu par Médecin du monde dans son étude portant sur les travailleuses du sexe chinoises à Paris face à la violence, où 63% des TS ont été confrontées à des retraits de préservatif non-consentis (Médecin du monde, 2012). Cette différence est due à notre échantillonnage dont la taille est plus restreinte, du fait du nombre de TS qui ont participé à l'enquête.

4.1.4. Violence physique

Les résultats de la prévalence de violence physique obtenus sont aussi importants (46%) que ceux obtenus par Melissa et ses collaborateur (73%). Cette différence est liée au fait que les ONG dénoncent le phénomène et les auteurs poursuivis.

4.2. Vérification des hypothèses

4.2.1- Facteurs explicatifs des violences

Les résultats du présent travail montrent que 82% des TS consomment de l'alcool et 65% des stupéfiants (graphique II), dans l'exercice de leur profession, quand 58% des auteurs qui les violentent sont également sous l'effet d'un stupéfiant. Dugas et ses collaborateurs (2013) ont trouvé que toutes les femmes prostituées ont toutes des problèmes de dépendance aux drogues ou à l'alcool. Bibeau et Perrault (1995), ont trouvé que la consommation de l'alcool et de drogue intervient dans la prostitution comme moyen pour permettre aux travailleuses de sexe de pouvoir supporter le travail de sexe, cela permet également aux TS qui en dépendent de pouvoir être soumises aux clients. Or Giavana (2004) trouve que la consommation de l'alcool ou de la drogue avant une relation sexuelle a souvent été considérée comme un obstacle à des comportements sexuels sécuritaires, et en conséquence favorable à la contamination du VIH et des IST, en passant par la violence. Par conséquent, la toxicomanie fait perdre aux TS la maîtrise de soi, et les expose d'avantage à la violence. Ces résultats vont dans le même sens que ceux obtenus par Zablotska et ses co-auteurs (2006) lors d'une étude intitulée « Alcohol use before sex and HIV acquisition : a longitudinal study in Rakai, Uganda ».

Nos résultats montrent également qu'en dehors de la prise souvent de produit dopant qui favorisent les violences, la TS et son client ne respectent aussi souvent pas le contrat établit, en ce sens que si ce n'est pas le client qui veut continuer avec un second tour sans payer, ou le client retire le préservatif sans le consentement de la TS, ou bien c'est elle qui ne veut plus que le client continue sous prétexte que le temps accordé est fini ou dépassé, ou son pénis est trop gros et elle lubrifie le vagin sans avertir son client ; tout ceci fâche l'autre

partie et ouvre ainsi la voix aux violences. Au regard de ces résultats trouvés, l'hypothèse n°1 se trouve vérifiée.

4.2.2. Vécu des violences par les travailleuses de sexe

Les résultats du présent travail montrent que la majorité (90%) des enquêtées ont eu des traumatismes après avoir subi la violence ; 71% des enquêtées ont été déprimées ; 54% ont eu des Infections Sexuellement Transmissibles ; environ le tiers des enquêtées ont eu des grossesses non désirées. En parlant de traumatisme Melissa et ses collaborateurs dans une étude en 1998, trouvent que environ 68% des personnes prostituées interrogés répondaient au diagnostic de PTSD, *Post Traumatic Stress Disorder* (syndrome de stress post-traumatique). Allant dans le même sens Salmona (2010) a montré dans ces travaux que les violences provoquent chez les victimes des troubles psycho-traumatiques avec des conséquences graves sur leur santé et portent atteinte à l'intégrité psychique et physique, à la dignité, au droit de vivre en sécurité et en liberté. Tous ces travaux de recherche confirment l'hypothèse 2 de notre travail.

4.2.3. Mesure de prévention, de lutte et de prise en charge des violences

La présente étude montre que, sur le plan juridique, toutes les TS ne sont pas informées qu'il y a des lois qui les protègent contre les différentes formes de violences. Pour des TS il n'y a pas de texte de loi puisque les lois qui existent ne sont pas spécifiques pour le travail de sexe ; pourtant la femme TS est femme. Qu'elle soit travailleuse de sexe ou femme au ménage, étrangère ou béninoise, elle demeure femme et bénéficie des textes qui les protègent, et déjà on a au Bénin des dispositions législatives telles que la loi 2006- LOI N°2011-26 DU 09 janvier 2012 portant prévention et répression des violences faites aux femmes ; la loi 2003-03 du 03 mars 2003 portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines en République du Bénin, les mariages forcés ou

arrangés, les crimes d'«honneur» et autres pratiques traditionnelles préjudiciables aux femmes. Dans ce même élan l'Etat dans son programme d'action de lutte contre les violences a mis en place la Brigade des Mœurs. Cette institution est chargée de lutter contre la débauche et les déviances morales. C'est un service de police judiciaire chargé de rechercher, de constater, d'interpeller et d'arrêter toutes personnes, auteurs d'infractions portant atteinte aux mœurs, d'en établir une procédure et de la transmettre au parquet.

Sur le plan psychosocial et clinique le Centre de Prise en Charge des Violences Basées sur le Genre (CIPEC/VBG) est le seul centre qui accueille les TS à Cotonou en cas de violence. Il dispose d'un médecin généraliste, d'un psychologue, d'un médecin-gynécologue, de deux Officiers de Police Judiciaire, d'un Magistrat et d'une Assistante Sociale. Cette équipe offre les services de prise en charge Psychologique, de prise en charge Judiciaire et de prise en charge Sociale.

CONCLUSION

En somme, cette recherche ayant pour but d'étudier le vécu de la violence en milieu prostitutionnel à Cotonou, a permis de connaitre les différents facteurs qui expliquent les violences. Au nombre de ces facteurs nous avons la consommation de l'alcool et des stupéfiants dans l'exercice de la profession. En effet, l'analyse des données du terrain nous ont permis de conclure que toutes les femmes prostituées ont des problèmes de dépendance aux drogues ou à l'alcool. Egalement certains des auteurs qui les violentent sont sous l'effet d'un stupéfiant.

Au nombre des résultats les plus frappants de ce travail, nous avons : certaines caractéristiques sociodémographiques telles que le jeune âge des TS (60% ont 18 à 34ans) qui constituent un facteur qui influence les violences à leur égard ; le mode de vie des TS, en l'occurrence l'alcoolisme (82%) et l'usage de drogue (65%), constitue également un facteur prédominant qui influence les violences qui leurs sont faites ; le nombre important de clients regroupe plusieurs catégories sociales de personnes qui majoritairement (58%) sont sous l'effet d'un stimulant sexuel lors des rapports sexuels.

Notons que tous ces facteurs ont contribué à la manifestation des comportements qui montrent que les TS sont affectées psychologiquement. Ces facteurs ont également contribué à une ampleur des infections sexuellement transmissibles, puis des grossesses non désirées. En effet, les résultats du présent travail montrent que la majorité (90%) des personnes enquêtées ont eu des traumatismes après avoir subi la violence ; 71% des enquêtées ont été déprimées ; 54% ont eu des infections sexuellement transmissibles ; environ le tiers de ceux-ci ont eu des grossesses non désirées. Outre cela, les résultats de la présente recherche montrent que toutes les femmes enquêtées dans le cadre de ce travail ne sont pas informées qu'il y a des lois qui les protègent contre les

différentes formes de violence. Pour elles, il n'y a pas de texte de loi puisque les lois qui existent ne sont pas spécifiques pour le travail de sexe ; pourtant la femme TS est femme. Qu'elle soit travailleuse de sexe ou femme au ménage, étrangère ou béninoise, elle demeure femme et bénéficie des textes qui les protègent.

De tout ce qui précède il convient de retenir que les forces soient unies pour lutter contre les violences de ce monde, contre les violences faites aux femmes, et contre les violences faites aux travailleuses de sexe. Alors toutes les associations travaillant pour la défense des femmes, connaissant l'ampleur des violences que subissent au quotidien les travailleuses de sexe, doivent se battre pour que ces violences et traumatismes soient reconnues comme telles et que les plaintes des travailleuses de sexe soient considérées et que leurs agresseurs soient jugés et punis effectivement selon la loi. Mais le changement de l'environnement de politique mondial vis-à-vis des droits de la femme à partir des Etats-Unis ne pourrait-il pas exacerber les violences contre les femmes ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Athey J., Spielvogel A.M. (2000). *Risk factors and interventions for psychological sequelae* in women after miscarriage *Prim Care Update Ob/Gyns* ; 7 (2): 64-69

Brier N. (1999). *Understanding and managing the emotional reactions to a miscarriage Obstet Gynecol*. 93: 151-155.

Carter D., Misri S., Tomfohr L. (2007). *Psychologic aspects of early pregnancy loss Clin Obstet Gynecol* ; 50 (1) : 154-165

Centrale de l'Enseignement du Québec, (1993), *La violence à l'école*, Revue de presse, Centre de documentation, pp 1-103.

Chauchat H., (1985) L'enquête en psychologie.

Cliffs E. et Jimenez S., Friedman L. et Daria I. (1996), *fausse couche : les statistiques.* Adresse (URL) : http:// www-allabouttif echallenges. Org /french/fausse-couche-les-statistiques.htm

Cuisinier M.C.J., Kuijpers J.C., Hoogduin C.A.L., de Graauw C.P.H.M., Janssen H.J. , (1993). *Miscarriage and stillbirth: time since the loss, grief intensity and satisfaction with care Eur J Obstet Gynecol Reprod Biol* ; 52 : 163-168

Daron R. et Parot F., (1991). *Dictionnaire de psychologie*, Paris, PUF.

De Landsheere G.,(1978). *Introduction à la recherche en éducation*, 5ème édition Paris, Armand Collins.

Defrance, B., (1992). *La violence à l'école*, Paris, Syros-Alternatives.

Delay J. et Pichot P., (1990). *Abrégé psychologie*, 3ème édition, Paris Masson.

Freud S., (1988). *Deuil et mélancolie, œuvres complètes. Psychanalyse*, Paris PUF.

Friedman T.et Gath D., (1989). *The psychiatric consequences of spontaneous abortion in British Journal of Psychiatry*, p155? 810-813.

Garel M., Blondel B., Lelong N., Papin C. Bonenfant S., Kaminski M., (1992). *Réactions dépressives après une fausse couche* Contracept Fertil Sex 1992 ; 20 (1) : 75-81

Gelles, R.-J., & Strauss, M.-A., (1988). *Intimate Violence. The Causes and Consequences of Abuse in the American Family*, New York, Touchstone Books, Simon and Schuster Inc.

Grawitz M., (1993). *Méthodes des sciences socials*, 9ème édition, Paris, Dalloz.

Hanus M., (2001). Les deuils dans la vie Paris: Maloine.

Haynal A. et Pasini W., (1978). *Abrégé de médecine psychosomatique*, Paris,Masson.

Journal de Gynécologie Obstétrique et Biologie de la Reproduction (2008) volume 37, n° 5 pages 435-440 (septembre 2008)

Ky A. K., (1998). *Les avortements dans les maternités de la ville de Ouagadougou: aspects épidemio-cliniques et prise en charge* .

Lafon R., (1973). *Vocabulaire de psychologie de l'enfant*, Paris PUF.

Lok I.H., Neugebauer R., (2007). *Psychological morbidity following miscarriage Best Pract Res Clin Obstet Gynaecol.* 21 (2): 229-247

Maker C., Ogden J., (2003). *The miscarriage experience: more than just a trigger to psychology morbidity*? Psychol Health 2003 ; 18 (3) : 403-415 Médecine : FSS Ouagadougou, n 544 :90.

Mehinto, M. M., (2016), *Violences dans les relations de couple à Cotonou : Quand la victime est un homme ! Approches exploratoire et psychopathologique*, Thèse de Doctorat en Psychopathologie et Psychologie Clinique, EDP, FLASH, Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

Mekpoe F.A., (2014). *Impacts psychopathologiques des antecedents gynécologiques et obstétricaux*. Mémoire psychologie clinique, DPSE/FLASH/UAC

Mucchielli R., (1984). *L'analyse de contenu des documents et des communications*, 5ème édition, Paris, EFS.

Prettyman R.J., Cordle C.J., (1992). *Psychological aspects of miscarriage: attitudes of the primary health care team Br J Gen Pract* ; 42 : 97-99

Quivy R. et Campenhoud L., (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod.

Robert, P., (2000), *Le petit Robert*, Paris : Le Robert.

Salmona M., (2010). *La mémoire traumatique*. *In* Kédia M, Sabouraud-Seguin A (eds.). *L'aide-mémoire en* Social Function, and Health Care. *In* Lanius R, Vermetten E, Pain C (eds.). The Effects

Shepard, M., (1991). *Feminist practice principles for social work intervention in wife abuse*, *Affilia*, vol. 6, n° 2, pp. 87 93.

Sivadon P.et Schneider P., (1993). *Traité de psychologie Médicale : la rencontre thérapeutique*, Tome2, Paris, PUF.

Spinoza (1661). *Traité de la réforme de l'entendement humain*, 1661-1677

Stirtzinger R., Robinson G.E., (1989). *The psychologics effects of spontaneous abortion* CMAJ 1989; 140 (1): 799-805

Vermersch, P., (2005). "*Eléments pour une méthode de "dessin de vécu" en psycho phénoménologie."* Expliciter(62): 47-57.

REFERENCES WEBOGRAPHIQUES

Nepomnaschy P.A. et coll., (2006). Proc. Natl. Acad. Sci. USA, www.e-santé.fr/fausses-couche-après/actualité/863, édition accélérée en ligne, 22 février consulté 17 octobre 2015 à 15 heures 21 minutes.

Michel U., (2011). Centre hospitalier Henri-Laborit (CHHL), unité de recherche clinique Pierre-Deniker, 86000 Poitiers, France.www.em-onsulte.com/en/article/181227 consulté le 17 octobre 2015 à 22heures 32 minutes

Elsevier M., (2017). www.sante-medecine.journaldesfemmes.com/contents/307-fausse-couche-quelles-causes-que-faire. Consulté en 18 octobre 2015 à 17heures 25 minutes

Garel M. Lelong N. et Blondel B., (1987). *Réactions dépressives après une fausse couche*, article paru dans le carnet/psy n°23, pages 20-22.Adresse (UEL) :www.carnet etpsy.com/library/Applications / Articles.aspx ?cpaid=1232 consulté le 15/10/15

ANNEXES

Tableau des Sites de prostitution des interviews

N°	Quartier	Nom du Site	Nombre de TS sur le site	Nombre de TS enquêtées
1	Jonquet	Totovi	25	20
		Sowéto	20	17
		White House	17	12
		Potty	11	7
		Hôtel Tata	40	16
2	Agla	La Patiente	6	3
		La réconciliation	8	5
	Total		**127**	**80**

Source : mapping PNLS 2016

Tableau des informateurs rencontrés

Catégorie de personnes	Nombre
Boy Friends	4
Djabi	4
Gérants/Responsables de site	6
Policier	3
Brigade de Mœurs	1
Service de Prise en Charge des Violences Basées sur le Genre (CIPEC/VBG)	2
Total	**20**

Source : ***Données de Terrain, ACHADE Pulchérie***

Questionnaire auprès des travailleuses de sexe

Nous enquêtons dans le cadre de notre mémoire de fin de cycle II en psychologie clinique. Nous essayons de comprendre et d'exposer les raisons qui poussent les hommes à faire violence sur les travailleuses de sexe, ainsi que le vécu que ces femmes suite à la violence. Toute les informations que vous pourriez nous fournir, seront d'une grande utilité, et resteront confidentielles.

Merci pour votre collaboration.

Code questionnaire |__||__||__|

Quartier :……

Site :……

Informations relatives aux données sociodémographiques

1- Quel âge avez-vous actuellement ? (*en année révolue*) |__||__| ans

2- De quelle nationalité êtes-vous ? |__| Bénin=1 |__| Togo=2 |__|Ghana=3 |__| Nigéria=4 |__| Cote d'ivoire=5 |__| Congo=6 |__| Cameroun=7 |__| Sénégal=8

3- Quelle est votre situation matrimoniale ? |__| célibataire=1 ; |__| mariée=2 ; |__| divorcée=4 ; |__| veuve=5.

4- A quel type de famille appartenez-vous ? |__| polygame=1 ; |__|monogame=2

5- Depuis combien de temps êtes-vous rentrée dans ce métier ? |__| en mois.

6- Quels sont les raisons qui vous ont poussé à faire ce métier (écrire fidèlement le récit de l'enquêtée)……
……

……

……

7- Vous arrive-t-il de consommer l'alcool ? |__| oui=1 ; non=0

8- Consommer vous la drogue ? |__| oui=1 ; non=0

9- Quelles sont les catégories de personnes qui sont vos clients ?.....

……

10- Combien d'économie faites-vous par mois ? |__||__||__||__||__||__||__| F CFA *Si pas d'économie, inscrivez 9.999.999*

11- Quels sont vos relations avec votre entourage ? |__| normal=1 ; |__| conflictuelle=2 ; |__| stigmatisation=3 ; |__| rejet=4 ; |__| autre=5

Vécu de la violence

12- Arrive-t-il des violences sur votre site ? |__| oui=1 ; non=0

13- Avez-vous été victime une fois de violence au cours de votre travail ? |__| oui=1 ; non=0

14- Si oui combien de fois ? |__||__|

15- Quel est le type de violence vécue ? |__| physique=1 ; |__| sexuelle=2 ; |__| psychologique=3

16- A quelle catégorie sociale appartient l'auteur de la violence ? |__| client=1 ; |__| boy-friend=2 ; |__| djabi=3 ; |__| gérant/responsable de site=4 ; |__| policier=5 ; |__| autre=6

17- Dans quel état se trouvait-il au moment de la violence ? |__| lucide=1 ; |__| drogué=2 ; |__| sous l'effet de l'alcool=3

18- Qu'est ce qui a amené la violence ou qu'est ce qui est à la base de la violence ? (Ecrire de façon fidèle les propos de l'enquêtée)

……

……

……

19- Comment cela s'est-il passé ? (insultes, gifles, coups de points, rapport sexuelle forcé…) Ecrire fidèlement le récit de l'enquêtée

……

……

A quel moment de l'acte sexuel la violence s'est-elle produite ?

|__| Avant=1 ; |__| Pendant=2 ; |__| Après=3

20- Comment avez-vous vécu les moments qui ont suivi, la violence ?

……

……

……

Conséquences de la violence

21- Qu'avez-vous ressenti lorsque vous aviez subi de violence ?

|__| Traumatisme=1 (douleurs, blessure, fractures…) ; |__| dépressions=2 (soucis, peur, solitude, pleurs…) |__| les IST=3 (plaie à l'organe génital, douleur au bas ventre, pertes vaginales…) |__| grossesse non désirée=4

Comportements adoptés

Savez-vous qu'il y a des textes qui protègent la femme contre les violences ?

|__| oui=1 ; |__| non=0

22- Comment comptez-vous faire justice ?.....

.....

.....

.....

23- Est-ce qu'il y a des témoins au moment des violences ? |__| oui=1 ; non=0

24- Si oui quel a été leur comportement à l'égard de votre agresseur ?

……

……..

Merci pour votre participation.

Guide d'entretien

Bonjour Mlle /Mme/ Mr, on m'appelle ……..
Je suis étudiant en 4ème année de Psychologie Clinique à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC).

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire portant sur les Violences et vécu traumatique des femmes en milieu prostitutionnel à Cotonou, nous souhaiterions vous poser quelques questions dont les réponses nous aideront à mener à bien notre recherche. Nous vous rassurons que les réponses seront publiées sous forme anonyme. Elles seront confidentielles et protégées par le secret statistique.

Pouvez-vous à cet effet, nous accorder quelques minutes de votre précieux temps ?

Oui ☐

(Si non ne remplissez pas le questionnaire)

Identification de l'Enquêté(e)	
Nom	
Prénoms	
Profession	
Sexe	
Age	

I. Perception de la prostitution

- Pouvez-vous nous décrire ce que c'est que la prostitution ?

- Selon vous pourquoi la prostitution existe-t-elle ?.....
 ……..
- Comment pouvez-vous décrire les femmes qui font de la prostitution ?.....
 ……..…
 ……..
- Consomment-elles de l'alcool ou de la drogue ?.....
- Les TS sont-elles différentes des autres femmes ? expliquez-nous un peu
 …….....

- Y a-t-il des avantages à avoir des rapports sexuels avec une prostituées ? expliquez-nous un peu
-

II. Perception sur la fréquentation des sites de Prostitutions

- Selon vous quelles sont les catégories de personnes qui fréquentent plus les sites de prostitution ?
 ……...……
 ……..

- **Quelles sont vos impressions sur les gens qui fréquentent des sites de prostitution ?**

 ……..……

 ……..

III- Perception des violences faites aux TS

- Avez-vous déjà vu des gens faires des agressions sur les TS ? si oui décrivez-nous un peux comment ça s'est passée……..

- Qui sont les principaux acteurs des agressions faites aux TS ?

- Pour quelles raisons selon vous les TS sont- elles agressées ?.....

- Quels sont vos impressions sur les violences faites aux TS ?.....……

Merci pour votre collaboration.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE 2

DEDICACE 3

IN MEMORIUM 4

REMERCIEMENTS 5

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES 6

LISTE DES TABLEAUX 8

LISTE DES GRAPHIQUES 9

RESUME 10

ABSTRACT 10

INTRODUCTION 10

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE 14

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE 15

1.1. Revue de littérature 15

1.2. Clarification conceptuelle 20

1.2.1. Violence 21

1.2.2. Travailleuses du sexe 22

1.2.3. Vécu 23

1.3. Problématique 20

1.2.1. Hypothèses de la recherche 26

1.3.1.1. Hypothèse générale 26

1.3.1.2. Hypothèse spécifiques 26

1.3.2. Objectifs de recherche 26

1.3.2.1. Objectif général 26
1.3.2.2. Objectifs Spécifiques 26
CHAPITRE II : CADRE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE 27
2.1. Cadre physique de l'étude 28
2.1.1. Présentation des sites d'accueil 28
2.1.2. Situation géographique du quartier Jonquet (5ème arrondissement) 28
2.1.2.1. Site Totovi 1 28
2.1.2.2. Site Sowéto 28
2.1.2.3. Site White House 29
2.1.2.4. Site Potty House 29
2.1.2.5. Hôtel Tata 29
2.1.3. Situation géographique du quartier Agla (13ème arrondissement) 29
2.2. Approche méthodologique de la recherche 30
2.2.1. Nature de l'étude 30
2.2.2. Population cible et échantillonnage 30
2.2.2.1. Population cible 30
2.2.2.2. Echantillonnage 30
2.2.3. Techniques et outils de collecte des données 31
2.2.3.1. Recherche documentaire 32
2.2.3.2. L'entretien 33
2.2.3.3. L'observation 33
2.2.3.4. Le questionnaire 33
2.2.4. Modes de traitement et d'analyse de données 34

2.2.5. Difficultés et contraintes 34
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 35
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 36
3.1. Violences subies par les femmes travailleuses du sexe sur les sites d'Agla et de Jonquet 36
3.1.1. Présentation des résultats de l'enquête quantitative 36
3.1.1.1. Description des variables 36
3.2. Résultats de l'enquête qualitative 46
CHAPITRE IV : DISCUSSION DES RESULTATS DE LA RECHERCHE 55
4.1- Description des violences subies par les Travailleuses de Sexe 55
4.1.1. Violence générale 55
4.1.2. Violence psychologique 55
4.1.3. Violence sexuelle 56
4.1.4. Violence physique 56
4.2. Vérification des hypothèses 57
4.2.1- Facteurs explicatifs des violences 57
4.2.2. Vécu des violences par les travailleuses de sexe 58
4.2.3. Mesure de prévention, de lutte et de prise en charge des violences 58
CONCLUSION 60
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 62
REFERENCES WEBOGRAPHIQUES 65
ANNEXES 66
TABLE DES MATIERES 75